A.Z. B 1820 Montreux 1
Postcode 1

# JOURNAL FRANZ WEBER

janvier/février/mars 2002 No 59 Fr. 5.–

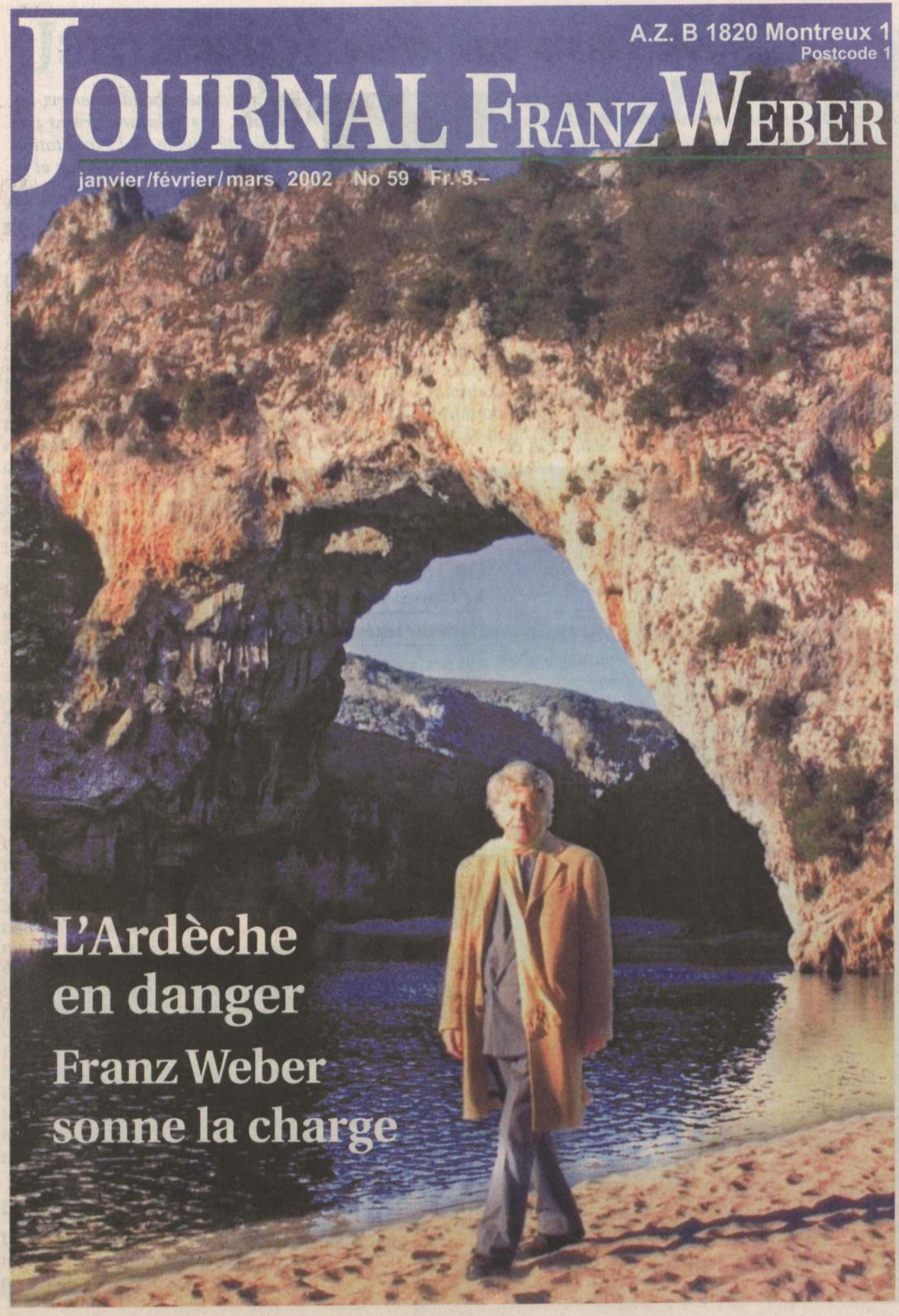

## L'Ardèche en danger

## Franz Weber sonne la charge

# Chère lectrice, cher lecteur

*Soupeser en l'homme le bien et le mal n'a pas de sens. Une telle évaluation est non seulement stérile, mais encore dramatiquement désespérante dans sa finalité. Car, dans sa froide logique, elle nous montre que, depuis la nuit des temps, toute aspiration à l'harmonie, à la dignité et à la justice est d'emblée vouée à l'échec. Que le mal ne tient pas seulement le bien en échec, mais encore l'emporte sur lui le plus souvent. Un simple coup d'œil dans les salles de réunion des hommes d'Etat et des états-majors et sur les champs de bataille de l'économie suffit à confirmer cette réalité.*

*Si la justice et la dignité humaine étaient l'exigence première des prétendus grands de ce monde et de leurs chevaliers servants, le Nord et le Sud, l'Est et l'Ouest seraient reconciliés depuis longtemps et l'exploitation et la torture des animaux seraient bannies.*

*Conscient que l'exploitation monstrueuse et le mépris de nos créatures-frères est la source primordiale de tous les maux et la conséquence directe et tangible de la misère humaine, chacun d'entre nous, attaché à la justice et à la dignité, doit combattre corps et âmes, en paroles et en actes, l'ignominie ambiante, le cynisme et l'hypocrisie des exploiteurs-bourreaux des animaux dans les instances internationales.*

*Le prélude à un tel combat se déroulera à Genève, le 11 mars 2002, au cours d'un procès public devant la Cour Internationale de Justice des Droits de l'Animal (lire l'annonce en page 4).*

*Tant que nous abandonnerons les animaux, nos créatures-frères par la volonté divine, à l'exploitation et à une mort dans la terreur et la souffrance, nous sommes indirectement ou directement coupables. La misère humaine se déchiffre inexorablement dans le supplice des animaux. Tant que durera la cruauté envers eux, la misère humaine perdurera. Et aussi longtemps, notre monde ne connaîtra ni paix, ni bonheur.*

***Franz Weber***

## Dans ce numéro


| | |
|---|---|
| **Pas d'abattage rituel en Suisse** | **3** |
| **Le Conseil fédéral sur une mauvaise piste** | **5** |
| **Haro sur les églises chrétiennes** | **7** |
| **Un professeur américain met l'Europe en garde** | **10** |
| **La bonne cause, conte de Franz Weber** | **11** |
| **Les Gorges de l'Ardèche dégradées en Disneyland?** | **16** |
| **Les découvertes au seuil de la mort** | **23** |
| **L'acharnement thérapeutique** | **27** |
| **Des jours heureux au Franz Weber Territory** | **29** |
| **Courrier des lecteurs** | **34** |
| **La vie culturelle à Giessbach** | **39** |



Pour vos vacances de rêve:
Grandhôtel Giessbach

(ouvert du 27 avril au 20 octobre 2002)

Veuillez m'envoyer sans engagement le prospectus détaillé sur Giessbach

Nom: _____

Adresse: _____

NP: Lieu: _____

A renvoyer à: Grandhôtel Giessbach, CH-3855 Brienz



## Impressum

**Editeur:** Franz Weber pour la Fondation Franz Weber et Helvetia Nostra
**Rédacteur en chef:** Franz Weber
**Rédaction:** Judith Weber, Walter Fürsprech, René d'Ombresson, Vera Weber
**Mise en page:** VeraWeber
**Impression:** Imprimerie Corbaz S.A., 1820 Montreux
Rédaction, Administration: Journal Franz Weber,
case postale, CH-1820 Montreux (Suisse),
tél 021 / 964 24 24 ou 964 37 37. Fax: 021 / 964 57 36.
E-mail: ffw@ffw.ch - Site internet: http://www.ffw.ch
**Abonnements:** Journal Franz Weber, abonnements, case postale, 1820 Montreux, Tél. 021 / 964 24 24 ou 964 37 37



Tous droits réservés. Reproduction de textes, de photographies ou d'illustrations avec la permission de la rédaction seulement. Toute responsabilité pour des manuscrits, des livres ou autres documents (photos, etc) non commandés est déclinée. CCP: Si vous désirez soutenir le journal ou l'œuvre de Franz Weber par un don, veuillez l'adresser au CCP 18-6117-3, Fondation Franz Weber, 1820 Montreux.

# Jamais les Suisses ne toléreront l'abattage rituel !

## Au nom de millions de Suisses

Au nom de Dieu et de beaux principes telle la liberté de croyance et de religion, on tente aujourd'hui de mettre au goût du jour du peuple suisse l'égorgement rituel, cette relique d'un passé obscurantiste. Par de pieux arguments à travers des phrases creuses, on veut nous convaincre de la nécessité de réintroduire en Suisse une méthode d'abattage démasquée il y a plus de cent ans comme barbare et strictement interdite depuis (égorgement = entaille de la gorge, sans étourdissement préalable). Lorsque nous disons que nous ne pouvons admettre une telle honte dans notre pays, un tel retour à la barbarie, nous le disons, nous en sommes certains, au nom de centaines de milliers, même de millions de Suissesses et de Suisses. Comme nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, si les Chambres fédérales venaient à approuver contre toute attente la levée de l'interdiction de l'abattage rituel, la Fondation Franz Weber et Helvetia Nostra lanceraient aussitôt un référendum. En novembre 2001 déjà, par une lettre personnelle, ces deux organisations en ont averti chaque conseiller national et conseiller aux Etats.

*L'abattage rituel d'un veau*

## Démarches auprès de l'UE

La Fondation Franz Weber a également entrepris des démarches auprès de l'Union Européenne qui autorise l'égorgement rituel sans étourdir auparavant l'animal. Dans une lettre pressante au Président de la Convention européenne, Valéry Giscard d'Estaing, elle a demandé au nom de millions d'Européens que la Protection des animaux soit introduite dans la future Constitution accompagné, notamment, de l'interdiction d'abattage rituel. La Fondation Franz Weber a, bien sûr, mis le doigt également sur les situations insoutenables constatées dans de nombreux abattoirs européens et réclamé des améliorations radicales.

## Traités comme des déchets

Dans sa dernière lettre-circulaire aux amis de sa Fondation, Franz Weber dit une fois de plus: "Tant que des individus, dans leur mégalomanie, leur arrogance et leur ignorance crasse, traiteront les animaux comme des marchandises, voire comme des déchets, nous ne connaîtrons aucune relâche et devrons lutter pied à pied, jour après jour, d'heure en heure pour nos "frères inférieurs". Comme je dois encore et toujours le crier à la face du monde," poursuit Franz Weber, "un engagement permanent en faveur des animaux est aussi une bataille pour la sauvegarde de la dignité humaine. Sans protection efficace des animaux, il ne peut y avoir de véritable protection de l'homme. Celui qui traite les animaux avec mépris, manquera également de respect et de compassion vis-à-vis de ses semblables."

## Procès à Genève

Et pour passer des paroles aux actes, Franz Weber organise par le biais de sa Fondation le 11 mars prochain devant la Cour Internationale de Justice des Drolits de l'Animal un procès public contre les hauts responsables du scandale des animaux de boucherie. Ce procès, auquel participeront plus de vingt organisations européennes de protection animale au titre de plaignants ou de membres du jury, sera public. Il se déroulera, comme il se doit, en présence de la presse internationale (voire annonce page suivante).

***FONDATION FRANZ WEBER***

FONDATION FRANZ WEBER

Devant
la Cour Internationale
de Justice des Droits de l'Animal

# Le traitement inhumain des animaux de boucherie en Europe

(Production de masse, conditions de transport et d'abattage scandaleuses, destructions massives)

# INVITATION

à l'audience publique

**dans une actualité plus que jamais brûlante,
à la lumière de nouvelles découvertes et de nouveaux développements**

(tentatives d'abolition de l'interdiction de l'abattage rituel en Suisse, légalisation de l'abattage rituel en Allemagne, mises au jour de pratiques atroces dans les abattoirs industriels européens), l'audience se tiendra

## Lundi 11 mars 2002 à 9 h. 00

au C.I.C.G. Centre International de Conférences de Genève
15, Rue de Varembé - Genève

**Les débats seront suivis par la presse internationale**

Traduction simultanée en français, allemand, anglais

**L'accusation porte sur la politique agraire de l'Union Européenne, représentée par la Commission Européenne et, en particulier, par la Direction générale de l'agriculture, par la Direction générale Santé et Protection des Consommateurs et par le Conseil des Ministres de l'Agriculture.**

**Attention :** Le nombre des places est limité.
Veuillez nous aviser le plus rapidement possible si vous souhaitez assister au procès.

**FONDATION FRANZ WEBER, Case postale, CH-1820 Montreux**
**TEL (0041) 021 964 37 37 - FAX (0041) 021 964 57 36 - E-mail ffw@ffw.ch, www.ffw.ch**

# Abattage rituel: Va-t-on à nouveau égorger veaux, vaches, cochons comme autrefois?

## Le Conseil fédéral le propose dans sa révision de la loi sur la protection des animaux

par René d'Ombresson

Le Conseil fédéral est en passe de réviser la loi sur la protection des animaux, révision qu'il a soumise à consultation selon la règle. Au fil de cette retouche, le Gouvernement s'est avisé de lever une interdiction, vieille de plus de cent ans (1893), celle de l'abattage rituel. Ainsi serait autorisée la mise à mort des animaux de boucherie par égorgement à vif, sans l'étourdissement préalable que prescrit la loi actuelle. Cela au nom de la liberté de croyance.

La consultation à peine terminée en décembre, avant même que le projet ait été soumis aux Chambres, se sont levées de farouches oppositions, non seulement dans les milieux de la protection animale mais dans tous les milieux. Les communautés religieuses, en revanche, se déclaraient compréhensives voire plutôt favorables.

### Laïcité et liberté de croyance

Invoquer la liberté de croyance pour modifier une loi plus que centenaire, fort bien tolérée jusqu'ici par les communautés juives et musulmanes, c'est mettre en opposition deux notions fondamentales de la démocratie, la liberté de croyance et la laïcité de l'Etat, la première, dans son expression, étant subordonnée à la seconde. En langage de tous les jours: la liberté de croyance ne peut s'exercer que dans le cadre des lois fondatrices. On ne peut, par exemple, revendiquer le droit à la polygamie que telle ou telle autre religion admet, pas plus que pratiquer le suicide collectif obligatoire à la manière de l'Ordre du Temple solaire.

Certes les communautés juives et musulmanes n'ont aucunement fait pression sur le Gouvernement pour l'inciter à cette révision; en revanche, elles la saluent et la soutiennent par une argumentation qui leur est propre et qui mérite d'être examinée de plus près.

### Les arguments en présence

Pour les juifs, l'abattage par égorgement n'est pas une pratique rituelle mais traditionnelle. Rien n'interdit l'étourdissement préalable; rien n'ont plus n'y oblige. Mais il est vrai que pour de nombreux juifs pratiquants, manger de la viande cacher est important.

La loi en révision et son interdiction de l'abattage rituel serait, dit-on, une loi d'inspiration antisémite et mériterait en conséquence d'être abrogée. La loi en question aurait été votée dans un climat d'antisémitisme provoqué dans l'opinion par l'accès à la nationalité suisse accordée aux Juifs par la Confédération.

### L'irréversibilité de la prescription

Côté musulman, on invoque le Coran et la juridiction proclamée par le Prophète - ou en son nom - pour souligner le caractère sacré et irréversible de l'abattage rituel. Dans l'enseignement donné aux enfants qu'on découvre sur Internet, il est dit: " Que veut dire hallal ? Cela signifie: qui est licite, autorisé ou permis. Tout ce qui est hallal est ce qu'Allah a autorisé. Seul Allah a le droit d'autoriser ou d'interdire des pratiques, des comportements. Comment sait-on qu'une chose est hallal ? Allah dit dans le Coran à la sourate 5, verset 4 : "On vous a permis les choses bonnes et pures". Et plus loin:" Que veut dire haram ? Cela signifie: illicite; c'est l'opposé de hallal. C'est ce qu'Allah a interdit de façon formelle. Ni les Rois, ni les sultans, ni les plus grands savants du monde n'ont le droit d'autoriser ce qu'Allah a interdit : ce serait alors un grand péché".

### En souvenir d'Abraham

Pour mieux comprendre les raisons qui tendent à perpétuer chez les juifs comme chez les musulmans des pratiques ancestrales et incompatibles avec la démocratie et son indissociable laïcité, il faut se reporter aux temps fondateurs de ces deux religions parentes. Elles se réclament toutes deux d'Abraham, figure centrale dans les trois religions monothéistes (judaïque, musulmane et chrétienne).

Dans sa relation avec Dieu, Abraham subit avec succès dix épreuves; la dernière se révèle dramatique car il reçoit de Dieu l'ordre de se rendre sur le mont Moriah et de sacrifier son fils Isaac. Mais au moment où, contre son coeur, il va obéir à Dieu et tuer son fils, un ange l'interpelle à deux reprises: "Abraham, Abraham, ne porte pas la main sur l'enfant et ne lui fais aucun mal, car je sais maintenant que tu crains Dieu". Abraham sacrifiera alors un agneau en offrande au Dieu de miséricorde. De là une tradition d'offrande sacrificielle que perpétueront les juifs puis les musulmans dont il faut savoir que Mahomet, lors de son séjour à Médine, fut inspiré par les juifs et les arabes judaïcisés qui y habitaient. Le monothéisme judaïque, en effet, viendra confirmer dans l'esprit du prophète, reprenant pour son compte la vocation d'Abraham, l'unicité de la divinité incarnée par Allah dans l'Arabie ancienne, éliminant par là-même les autres divinités en cour à l'époque.

### Des mesures d'hygiène

Il faut se souvenir aussi que dans les temps anciens, l'égorgement était la seule manière de donner la mort. De surcroît, dans les pays du soleil et des grandes chaleurs (au Moyen-Orient et en Arabie la température estivale peut

atteindre les cinquante degrés), la viande se corrompt très rapidement, d'autant plus vite si elle est gorgée de sang. De là cette mesure d'hygiène de la saignée, devenue tradition chez les juifs et dogme chez les musulmans, car seul Allah a le droit d'autoriser et d'interdire. De nombreuses prescriptions de comportement, d'hygiène figurent ainsi dans les textes fondateurs qu'il fallut sacraliser pour en garantir l'application.

### Un avis de droit sans ambiguïté

Mais est-ce bien Allah qui a voulu que la viande soit hallal? Un avis de droit demandé par l'Office vétérinaire fédéral à Sami Aldeeb, chrétien d'origine palestinienne, expert en droit arabe et musulman à l'Institut suisse de droit comparé à Lausanne. La réponse de cet éminent juriste est sans ambiguïté:" Il n'existe aucun texte de la Bible, de la Thora, du Coran ou de la Sunnah qui interdise que l'animal à égorger soit étourdi." Et l'expert de préciser que deux exigences ressortent des textes fondateurs: l'animal doit être saigné vivant et le sang ne doit pas être consommé, ce qui n'est pas incompatible avec le mode d'abattage pratiqué réglementairement dans les abattoirs suisses.

### Des conditions respectables

Certains responsables juifs et musulmans le reconnaissent d'ailleurs. Ils émettent toutefois des réserves dans la manière, la nécessité pour que la viande soit reconnue cacher que la bête ait été abattue par un homme des Livres, c'est-à-dire un juif, un musulman ou un chrétien. Jamais un athée. Pour les musulmans, la garantie devrait être donnée que les employés à l'abattage ne soient ni athées, ni ressortissants d'une autre religion que celles sanctionnées par les Chartes. Pour les deux religions, l'égorgement après étourdissement devrait être fait de sorte que le couteau tranche simultanément les "deux conduits qui relient l'âme au corps" soit la trachée et la carotide.

L'interdiction maintenue de l'abattage rituel sans étourdissement ne nuirait nullement à la production d'une viande cacher ou hallal et préviendrait les abus que l'on sait, pratiqués dans d'autres pays d'Europe et qui pourraient s'étendre à la Suisse en raison de la prochaine libre circulation des personnes.

***R. d'O***

# Démocratie contre impérialisme religieux

La révision de la loi sur la protection des animaux que propose le Conseil fédéral et, par là même, la suppression de l'interdiction de l'abattage rituel ne serait qu'un incident de parcours, si ne se profilait en arrière-fond un affrontement de deux civilisations, de deux modes de vie, de deux univers politiques: la démocratie et l'impérialisme politico-religieux. La France, avec ses cinq millions de musulmans, en connaît les premiers soubresauts. La Suisse, dont la population musulmane a doublé en quelques années par l'afflux de réfugiés, perçoit déjà les premiers signes de déstabilisation. Il faut savoir, en effet, que dans l'esprit de l'islam, la tolérance, si elle transparaît dans certains textes, ne conduit pas à l'intégration mais à la domination; elle n'est qu'un passage obligé vers la prise de pouvoir sur les esprits et finalement sur les corps.

### Lapidations et décapitations

Il faut avoir vécu en Arabie saoudite pour prendre la mesure du fossé qui sépare le monde judéo-chrétien du monde islamique. L'Arabie saoudite n'est certes pas parmi les pays modérés de l'islam; elle se réclame du "wahhabisme" qui postule une interprétation rigoriste, littéraliste, de la loi coranique, par l'application notamment des sanctions (hudud): lapidation des femmes adultères, décapitation des hommes adultères (les violeurs) et des homosexuels, ablation de la main des voleurs, interdiction des jeux de hasard, de l'alcool, du tabac, des bijoux.

Le pays ne connaît pas de constitution. Le royaume, monarchie absolue accaparée par les descendants d'Abd al-Aziz, s'inspire de la sunnah. Il est le gardien des lieux saints (La Mecque et Médine) et légitime ainsi son arbitraire. Le roi dispose du droit de vie et de mort sur tout être vivant dans le pays, c'est dire l'ampleur de son pouvoir.

### Un peuple qui se croit élu

Ce totalitarisme, conforté par une religion prétendue détentrice de la seule vérité, imprègne l'ensemble des Saoudiens qui se croient peuple élu et pratiquent une discrimination féroce à l'endroit des résidents étrangers (plus de la moitié de la population recensée), un véritable racket économique, une persécution à l'endroit d'autres religions que l'islam. Il faut savoir que des Européens, résidants à Riyad qui s'étaient rendus à DirOiyyah, village-oasis, berceau du wahhabisme, furent purement et simplement lapidés par les enfants du village.

### Interdiction des sapins de Noël

L'intolérance religieuse va jusqu'à l'interdiction d'importation des sapins de Noël et de tout objet de culte (crucifix, bible, missel, etc), jusqu'à l'organisation de descentes de police dans des lieux suspects d'abriter une réunion religieuse, culte ou messe, jusqu'à des coups de baguette dans les jambes des femmes européennes, trop peu habillées aux yeux des moutawas (police religieuse). Pas question,

à l'évidence, d'imaginer en la circonstance l'éventualité de construire une église ou un temple.

Quant au racket économique, il consiste en l'obligation pour toute société commerciale et pour tout commerçant étrangers de lier son sort avec un saoudien qui se portera garant devant les autorités. Il en coûtera un pourcentage du chiffre d'affaires qui va en augmentant avec les années, le Saoudien devenant finalement propriétaire du fonds de commerce.

### Arrogance et hypocrisie

Arrogance et mépris qui s'associent tout naturellement à une hypocrisie de bon aloi. Hors du pays, les Saoudiens goûtent avec délices aux mœurs "dissolues" de l'Occident, ne craignent ni l'ivresse, ni l'adultère. Dans leur pays, boire mérite la bastonnade, l'adultère, la mort, même pour les princes et princesses de sang. Les Saoudiennes, pour leur part, qui viennent en Europe pour offrir leurs millions à l'industrie du luxe, s'empressent de jeter le voile aux orties dans l'avion et de se vêtir à l'Européenne. Que reste-il donc désormais de cette religion qui devrait inspirer vertu et fraternité si le pays qui en détient les clefs donne en exemple les pires excès?

### Et la réciprocité?

Si la loi du tallion règne dans ce pays aux moeurs primitives (l'esclavage n'y a été supprimé qu'en 1962), l'oeil pour oeil, dent pour dent n'a pas son avers positif. En revanche, dans notre pays démocratique, l'islam construit ses lieux de culte sans entrave, encouragé par l'autorité, pratique son commerce en toute liberté, et revendique déjà le droit à des subventions en faveur de l'exercice de son culte.

Or la tolérance ne peut être qu'à double sens et l'intégration un droit partagé. Persécuter les Européens dans les pays de l'islam, les priver de leurs droits fondamentaux, les exposer à l'insécurité devrait inciter nos autorités à la prudence devant une poussée islamique de plus en plus forte, guère portée au partage. Qui, habillée de l'intégrisme pur et dur, n'est qu'une voie de prise du pouvoir sur un Occident envié et exécré.

*R.d'O.*

# Haro sur les églises chrétiennes !

**Depuis le remplacement des troupes serbes par celles de l'OTAN en juin 1999, les islamistes albanais ont détruit au Kosovo 107 églises chrétiennes, dont certaines datent de l'époque médiévale! Les musulmans albanais prévoient d'y construire, moyennant les finances saoudiennes, 50 mosquées.**

**Signalons que grâce aux pourvoyeurs de fonds également saoudiens, 550 mosquées ont été construites ces dernières années en Bosnie. La plus grande est celle du roi Fahd (la plus grande des Balkans) qui peut accueillir jusqu'à 5000 fidèles.**

*L'église paroissiale de la Sainte Trinité, à Grmovo près de Vitina. Détruite par des intégristes musulmans albanais malgré la protection des troupes de la KFOR*

# Haro sur la culture chrétienne !

*L'église de la Sainte Trinité, à Petric près de Pec. Détruite par des intégristes musulmans albanais malgré la protection des troupes de la KFOR*

*L'église de la Sainte Vierge Hodegetria, à Musutiste près de Suva Reka. Détruite par des intégristes musulmans albanais malgré la protection des troupes de la KFOR*

***Plus de 10'000 icônes ont été dérobées ou profanées et des dizaines de milliers de livres incendiés au Kossovo***

*Le visage du Christ défiguré. Eglise de Saint Nicolas à Gatnje près de Urosevac. Minée par des intégristes musulmans albanais malgré la protection des troupes de la KFOR*

*Le monastère de Zociste et l'église des Saints Guérisseurs pillés, vandalisés et incendiés par des intégristes musulmans albanais en présence des troupes de la KFOR*

## Dans le Journal Franz Weber

## vous lirez ce que vous ne trouvez nulle part ailleurs

## Dommage qu'il ne paraisse que 4x l'an

**Assurez-vous les 4 prochains numéros pour Fr. 20.– seulement (France E 17.–)**

**Je commande un abonnement au JOURNAL FRANZ WEBER à Fr. 20.–**

❑ allemand ❑ français

❑ **pour moi personnellement**

Nom et prénom:_____

Adresse:_____

NPL et localité:_____

❑ **comme cadeau pour**

(dans ce cas, veuillez remplir les deux cases d'adresse s.v.p.)

Nom et prénom:_____

Adresse:_____

NPL et localité:_____

Je désire devenir membre donateur de la Fondation Franz Weber et verse FS 40.– (ou plus). Dans ce prix, le Journal Franz Weber est compris. Vous trouverez le bulletin de versement encarté dans ce numéro.

Talon à retourner à:
JOURNAL FRANZ WEBER, abonnements, case postale, 1820 Montreux

*La cathédrale de la Sainte Trinité, à Dakovica. Détruite par des intégristes musulmans albanais malgré la protection des troupes de la KFOR*

*(Extrait de Balkans Infos - no 63)*

# Impérialisme US

# Le célèbre professeur américain Michael Parenti met l'Europe en garde

**M.C.:** Professeur Parenti, pourquoi avez-vous écrit "Pour tuer une nation"?

**Michaël Parenti** : J'ai trouvé qu'il y avait une opinion presque générale parmi les écrivains – y compris ceux qui se prétendent progressistes – qui avalaient la version des grands médias sur les méchants Serbes et les bons UCK au Kosovo. Je savais que l'histoire était beaucoup plus complexe que cela. De plus, mon expérience passée m'a appris à me méfier de la politique étrangère américaine. A de nombreuses reprises, les leaders US ont invoqué des motifs élevés et humanitaires alors qu'ils poursuivaient les buts les plus intéressés et les plus discutables.

**Q.:** Quelles ont été vos principales influences et sources dans la rédaction de ce livre?

**R.:** Les débats sur la Yougoslavie ont tourné souvent autour des sources. On m'a accusé de prendre mes informations à des sources yougoslaves. Mais les sources auxquelles je me suis référé sont surtout occidentales. Elles comprennent des sources de l'ONU, de l'OSCE, de l'OTAN et de certains médias occidentaux. Il y a des articles dans le Wall Street Journal, le New York Times et d'autres journaux. Il y a des déclaration d'ex-généraux des Nations Unies, d'officiers français ou indiens et de bien d'autres. Toutes soulèvent des questions. Il y a des rapports de l'Agence France Presse, des rapports d'équipes journalistiques finlandaises. Tous mettent en doute la version officielle des atrocités à Srebrenica, des bombes du marché de Markalé et de la boulangerie, et de l'épisode de Racak au Kosovo.

Les sources que j'ai utilisées ont rarement été serbes. Elles sont pour la plupart occidentales.

Mais elles ont été sommairement ignorées et le message dominant des leaders US et des grands médias a été de diaboliser les Serbes et de sataniser Milosevic. Il est évident que des atrocités ont été commises par les Serbes, mais les pires ont été perpétrées par les musulmans et les Croa-

**MICHAEL PARENTI**

est un professeur américain de science politique qui a enseigné dans plusieurs universités des USA. Familier des radios et des télévisions et auteur d'articles dans de nombreuses publications, il a publié une quinzaine de livres dont un des derniers, To Kill a Nation (pour tuer une nation) – malheureusement pas encore traduit en français – est un exposé remarquablement documenté des événements ayant servi de contexte au drame yougoslave.

*L'interview a été realisé par Mick Collins.*

*Suite page 33*

# La bonne cause

par Franz Weber

*Ce conte écrit en français par Franz Weber en 1961 garde toute son actualité.*

Il se faisait tard. Pablo Rodriguez rangea ses éprouvettes et ses creusets, éteignit les lumières de son laboratoire. Comme il se dirigeait vers sa chambre, il crut entendre des coups désordonnés contre la porte d'entrée. Il se pencha sur la rampe: rassuré par le silence paisible qui montait du hall, il s'éloigna. Mais à peine s'était-il engagé dans le couloir, qu'il perçut cette fois des coups très nets. Qui pouvait, malgré les événements, le déranger à pareille heure? Depuis que le couvre-feu avait été décrété par le président Fallajo, personne n'osait s'aventurer le soir; dès 21 heures, dans la rue naguère si tumultueuse, seules des patrouilles, arme au point, à cheval ou à pied, animaient le pavé désolé. Intrigué, Rodriguez descendit doucement l'escalier. "Pourquoi", murmura-t-il, "ne sonne-t-on pas? Le cordon est assez visible..." Il prêta l'oreille, mais ne surprit que le frottement léger de sa manche contre le vantail. Sans doute de mauvais plaisants l'avaient-ils pris pour cible. Il haussa les épaules et il retournait vers l'escalier quand trois ou quatre coups, frappés cette fois presque avec violence, lui donnèrent la sensation d'un choc, comme si lui-même venait d'être heurté. Il fit volte-face, marcha vers la porte et demanda:

- Qui est là?

- Ouvrez-moi! suppliait une voix étouffée.

Le savant hésita, vérifia si la chaîne de sûreté était bien mise et entrebâilla la porte. A ses pieds gisait un homme, la tête en sang, la chemise déchirée.

- Don Rodriguez, sauvez-moi!

Le vieil homme ôta la chaîne de sûreté, sortit, puis, après avoir fouillé la rue du regard, tira le blessé dans la maison et poussa les verrous. En se penchant sur l'homme, il reconnut un de ses anciens élèves, excellent sujet qui promettait une carrière brillante.

- Qui vous a mis dans cet état? demanda-t-il avec compassion.

L'homme répondit faiblement:

- La bonne cause...

- Je suis trop vieux pour vous porter,

reprit le savant, mais si vous avez la force de... Votre nom est bien...

- Federico Querez.

- Senor Querez, faites un effort.

Rodriguez se baissa, passa le bras de Querez autour de son cou et le souleva avec peine. Ils gagnèrent la cuisine où Querez s'effondra sur une chaise. Le maître lui apporta un verre d'eau qu'il but avidement. Au-dessus de lui une vieille pendule exhalait par moments un râle qui s'enflait jusqu'à éclipser le tic-tac monotone. Ce bruit fixait le temps dans un éternel présent. Federico revivait son enfance où dans la cuisine familiale une pendule semblable soufflait en grinçant. Les mains du vieux maître qui pansaient ses plaies lui rappelaient des gestes maternels à jamais disparus.

- Ce n'est pas grave, entendit-il. Rien de cassé.

Le savant dit encore:

- Ce qu'il vous faut, c'est du repos, quelques soins.

Querez leva un regard anxieux.

- Ne vous inquiétez pas, dit Pablo Rodriguez en souriant, j'ai moi-même été médecin autrefois. Mes capacités suffiront pour vous tirer de là.

Il lui banda la tête, lui fit une piqûre et le conduisit dans la chambre d'ami où il l'aida à s'étendre sur le lit. Il lui ôta ses chaussures, le couvrit, approcha une chaise et le veilla.

Querez délirait. Un nom revenait obstinément sur ses lèvres: Ricardo. Il le clama de plus en plus fort, éveillant chaque fois en sursaut le vieux savant qui somnolait, épuisé.

Lorsque, sa fièvre apaisée, Querez ouvrit ses yeux, Rodriguez demanda:

- Qui est Ricardo?

Querez l'observa longuement, puis murmura:

- Vous connaissez Ricardo?

Le savant fit non de la tête.

- C'est avec lui que je voulais renverser la tyrannie. Je crains qu'il soit arrêté, que tout le monde soit arrêté, des milliers de personnes…

Sa tête retomba sur l'oreiller. Il pleurait.

- Calmez-vous, dit Rodriguez.

Il éteignit la lampe et quitta la pièce.

Quand il revint à l'aube, Querez, réveillé, lui tendit la main:

- Je vous remercie, dit-il.

- Hélas, je ne puis vous laisser dans cette pièce. La servante vient dans une heure. Elle est bavarde. Je dois vous cacher dans la cave.

Querez qui avait retrouvé ses forces, suivit le savant dans un étroit escalier. La cave était grande. Un soupirail poussiéreux éclairait des meubles entassés. Rodriguez dégagea une table, quelques chaises, un fauteuil.

- Asseyez-vous, fit-il. Je vais vous apporter des médicaments et des vivres. Malheureusement je ne pourrais pas éloigner la servante sans éveiller des soupçons. Il faudra rester là jusqu'au soir.

Rodriguez reparut bientôt avec un repas de crudités et de fruits, des cachets et des magazines. Quelques instants après, Querez entendit la clef jouer dans la serrure et décroître les pas de son protecteur.

Les premières heures furent longues. Roulé dans un plaid, il luttait contre l'humidité. Vers midi, un rayon de soleil perça le soupirail, illumina la tapisserie du fauteuil et donna soudain à cette cave un aspect intime. Mais ce ne fut qu'une brève métamorphose, le rayon s'étira, monta, balaya le plafond et disparut, aspiré par le soupirail. Querez eut soudain la sensation que tout ce qui composait sa personnalité, son idéal, sa foi et son action avait passé comme ce rayon fugitif et s'éteignait, absorbé par sa source.

Ces touches de clairvoyance l'apaisèrent, mais bientôt, lancinantes et avec une netteté brutale, les images de la veille s'imposèrent de nouveau. Pourquoi avaient-ils échoué? Tout avait été préparé jusqu'au moindre détail. Tandis qu'il marchait sur le palais avec les commandos, à l'intérieur d'autres conjurés devaient capturer le président. Qui les avait donc trahis? Ils étaient subitement encerclés, et de toutes parts les balles s'étaient mises à pleuvoir sur eux. Il avait pu s'échapper par miracle et, à la faveur de la nuit, chercher refuge chez son ancien professeur. Il n'aurait pu se traîner plus loin, ses forces l'abandonnaient. Mais que sont devenus les autres, et Ricardo, son ami? Que sont-ils tous devenus?

Du soupirail lui parvenait un bruit de bottes. Des sabots sonnaient sur les dalles, allaient et venaient, le narguant à chaque pas. Pour ne plus les entendre, il se plaqua les mains sur les oreilles mais les pas résonnaient en lui, multipliés, grossis, marquant l'heure de sa défaite. A bout de force, il laissa retomber ses mains et s'assoupit contre la table.

Sur son épaule, la tape amicale du vieux savant l'éveilla.

- La servante est partie, nous pouvons monter.

Ils gagnèrent le bureau. Rodriguez installa Querez dans un fauteuil et lui servit du thé. Par la fenêtre ouverte pénétrait la douceur humide du soir. Un grand portrait, une femme douce et hautaine, le visage encadré d'une collerette de dentelle, les contemplait du haut du mur. A plusieurs reprises, Querez y attacha ses regards et demanda finalement:

- Madame Rodriguez ?

- Ma mère.

Après une pause, Querez dit:

- Je ne voudrais pas abuser plus longtemps de votre hospitalité.

- Vous n'y pensez pas, répondit Rodriguez. Je ne me suis jamais occupé de politique. Ce n'est pas parce que vous luttez, comme vous le dites, pour la bonne cause que je vous ai hébergé. Je n'ai agi que par respect pour l'être humain. Vous pouvez rester tant qu'il y a du danger.

Querez considéra le vieil homme. Ses cheveux blancs qui se clairsemaient et un pli pensif entre les sourcils accentuaient la distinction du visage. De son regard, de sa personne tout entière émanait une apaisante bonté. Federico découvrit l'être profond de son ancien maître. C'était leur premier vrai contact.

De bonne heure, le lendemain, Querez redescendit à la cave. Sur la table, les provisions de la journée étaient déjà disposées et près d'elles une attention plus subtile encore: deux volumes illustrés sur les origines du monde.

Pendant une absence de la servante, le maître vint furtivement lui rendre visite. Il apportait une bonne bouteille et des cigares, s'assit sur le coin de la table. Tout en tendant à Querez son briquet, il demanda abruptement:

- Qu'entendez-vous par la bonne cause?

- La liberté du peuple, la liberté de parole, la liberté d'agir, la liberté, rien d'autre. Et pour cela il faut chasser le tyran.

Rodriguez allait ajouter: "Qu'entendez-vous par liberté?" mais il se tut. Il hocha seulement la tête, serra amicalement la main de Querez et quitta la cave.

Le troisième jour, peu après que Querez eut réintégré son abri, des coups de fusils crépitèrent; l'explosion d'une grenade fit trembler le soupirail et fendit la vitre. La bagarre dura jusqu'au soir. Vers six heures les coups de feu s'espacèrent, puis

moururent peu à peu. On n'entendait plus maintenant que le bruit des bottes qui rythmait le pas repu du vainqueur. Combien de braves patriotes avaient encore payé de leur vie ce nouveau sursaut de révolte? Querez sentait la fièvre le reprendre. Frissonnant, il s'enveloppa dans le plaid, avala quelques cachets. Là-haut, sur le macadam, les sabots et les bottes, lourds et obstinés, allaient et venaient. Ils pesaient sur le temps, semblaient en ralentir la marche. Lorsqu'enfin la porte de la cave s'ouvrit et Rodriguez apparut, Querez éprouva un réel soulagement.

- Mon pauvre ami, dit le savant, l'ambiance de la cave n'a pas dû être bonne aujourd'hui. Je me demande quel rapport tous ces combats ont avec la justice.

- Avez-vous des précisions?

Je n'ai pas la radio, je ne lis pas les journaux. A quoi bon? Mes travaux me suffisent. Pourtant une chose me préoccupe: ma servante n'est pas venue aujourd'hui. Je crains qu'elle ne soit tombée dans une fusillade.

Le lendemain, Querez poussa la table contre le mur de la cave, y grimpa et s'approcha de la vitre. La rue offrait son visage ordinaire, des groupes passaient, animés et bavards; seul en face un rassemblement se formait et se déformait continuellement. Une plaque commémorative, encadrée de fleurs, devait selon la coutume de Fallajo honorer un "héros" mort pour l'Etat. Querez ouvrit le soupirail pour mieux voir, mais la vitre déjà fêlée, ne résista pas à la poussée et tomba avec fracas à l'extérieur. Sur le trottoir, un homme se retourna, se pencha vers l'ouverture, aperçut la tête bandée du blessé et, surpris, le dévisagea. D'un mouvement instinctif, Querez fit un bond au sol et se colla contre le mur. Des voix s'approchèrent du soupirail, des pas s'éloignèrent rapidement pour revenir quelques instants plus tard, grossis du bruit des bottes.

Bientôt toute la maison tremblait sous les coups de crosse qui criblaient la porte d'entrée. Querez se sentit perdu. Il s'élança dans l'escalier pour s'évader de sa prison volontaire, mais la porte était verrouillée. Il colla l'oreille contre la serrure et entendit qu'on forçait l'entrée.

La voix de son vieux maître résonnait, hautaine et indignée:

- Vous osez! Je suis un savant universellement respecté. Je vous interdis!

- Ferme-la, criait un des soudards. Et vite: montre-nous la cave!

- Je vous interdis! hurlait le savant. Fallajo me respecte!

- Canaille!

Querez perçut un brut mat, un cri rauque et la chute d'un corps. Peu après, la porte de la cave volait en éclats et deux sbires, l'arme au poing, dévalèrent l'escalier. Querez attendait debout, raidi jusqu'à l'arrogance.

- Te voilà, traître! cria l'un, tandis que l'autre le frappait au front.

Querez chancela. On lui lia les mains et à coups de genoux on le poussa jusqu'en haut de l'escalier. Dans le hall, le savant gisait, le crâne ouvert.

- Immondes brutes! cria Querez.

Des poings, martelant son visage, lui répondirent. On le jeta dehors. Tout dansait devant lui dans une sorte de brume. La plaque commémorative marchait à sa rencontre. Les fleurs encadrèrent son visage.

- A genoux, traître !

On le plia au sol. L'inscription ondulait devant ses yeux. Il la fixait hébété, puis, tout à coup, éclata de rire.

- Monstre! grinça un homme botté, et il lui flanqua son pied au visage.

On le tirait par les cheveux dans une rue, dans une autre, l'écorchant au pavé. Devant le palais, un officier s'interposa:

- Qui est cet homme?

- Un traître qui se cachait.

- Mais son identité?

- On l'ignore.

- Montez-le dans la salle d'armes. ranimez-le. Je vais l'interroger moi-même.

Querez fut étendu sur un brancard et introduit dans une vaste pièce à haute fenêtre. On l'aspergea d'eau froide, le secoua, jusqu'à ce qu'il revint à lui. La pièce tanguait et roulait devant ses yeux. Le plafond armorié descendait, remontait. Le rouge et le bleu des écussons, mêlés dans un tournoiement accéléré, formait des taches violettes. Les visages des bourreaux s'avançaient en gros plans et reculaient dans l'ombre comme un jeu de massacre. Querez ferma les yeux.

A ce moment les battants d'une porte claquèrent.

- Le président! tonnait une voix.

Dans un cliquetis d'armes, les talons se heurtèrent.

L'âme révoltée de Querez le poussait à bondir: il ne parvint qu'à ouvrir les paupières. Un brouillard où se balançaient des ombres, s'étendait devant lui. Tantôt le profil d'un soldat, tantôt le heaume d'une antique armure en émergeait. Maintenant, pataugeant vers lui, la haute taille du président domina le manège. Il oscillait avec ses hommes restés au garde-à-vous, puis tout se mit à tourner comme une roue de loterie. Soudain, un cri de désespoir figea cette roue.

Querez vit nettement, penché au-dessus de lui, le visage du président, que l'angoisse avait crispé. Il se souleva sans effort et s'exclama:

- Toi! Ricardo!!

La mort le renversa, fixant dans ses yeux grands ouverts sa stupeur impuissante devant l'inanité du sacrifice.

Le soir, le président Ricardo Avedra qui, la veille, avait chassé Fallajo, le tyran, s'inclina devant la plaque fleurie de Federico Querez que l'on croyait mort depuis la précédente insurrection. C'était devant sa propre plaque que le héros, poussé par un sort imbécile, avait dû plier les genoux.

Federico Querez et Pablo Rodriguez eurent droit aux funérailles nationales et leur nom fut donné en exemple aux enfants des écoles.

***Franz Weber***

# La Suisse doit-elle adhérer à l'ONU ?

## L'avis du Conseil fédéral

En adhérant à l'ONU, la Suisse pourra mieux défendre ses intérêts et promouvoir ses valeurs. A l'heure où nous sommes de plus en plus touchés par les événements mondiaux, il est vital que nous puissions faire entendre notre voix. Mais la Suisse restera neutre. Le Conseil fédéral approuve l'initiative notamment pour les raisons suivantes:

### Identité de vues

L'ONU protège les droits de l'homme, apporte son secours en cas de catastrophe, lutte contre la pauvreté, travaille au maintien de la paix et est une des locomotives de la protection globale de l'environnement. Ces domaines d'action sont également prioritaires pour la Suisse. L'ONU et la Suisse sont à l'unisson et poursuivent les mêmes objectifs.

### Un partenariat qui a fait ses preuves

La Suisse et l'ONU travaillent ensemble depuis de très nombreuses années. Notre pays met des idées, des hommes et de l'argent au service des institutions des Nations Unies. Les possibilités dont il dispose pour faire valoir ses intérêts sont toutefois limitées, car il ne peut pas participer aux votes. La Suisse remplit donc la plupart des obligations des Etats membres sans pouvoir en exercer les droits. Il lui est très difficile d'influencer la politique et les objectifs des institutions dont elle fait partie.

### Voix au chapitre sur les questions-clés

Lorsque l'ONU traite de la lutte contre le terrorisme, de l'interdiction du clonage des êtres humains, de la protection des brevets, des télécommunications, du respect des droits de l'homme dans un pays, de la planification de l'aide qu'elle accordera à une région ou lorsqu'elle prend des décisions relevant de l'économie politique, elle intervient dans des domaines capitaux pour la Suisse qui doit donc avoir son mot à dire. De plus, la Suisse n'arrive pas les mains vides. Elle apporte en particulier un multiculturalisme, um modèle fédéraliste, une démocratie directe, une tradition humanitaire et une neutralité éprouvée, auxquelles la tribune de l'ONU assurerait un retentissement international. Pour faire entendre sa voix, il faut toutefois qu'elle devienne membre de plein droit.

### Une bouffée d'oxygène pour l'économie

L'ONU est une des clés de notre croissance économique. En effet, elle contribue à la stabilité internationale dont nos entreprises profitent comme les autres. Dans ce domaine, la Suisse doit également pouvoir participer aux décisions, d'autant plus que Genève est le deuxième siège des Nations Unies par ordre d'importance.

### Un bon placement

Le coût de l'adhésion est raisonnable et tout à fait supportable pour les finances fédérales. Cet argent sera bien placé. L'ONU d'aujourd'hui, réformée de fond en comble, a énormément gagné en efficacité. Le travail remarquable qu'elle accomplit dans un contexte difficile a d'ailleurs été dûment récompensé par le Prix Nobel de la Paix 2001.

### La tribune idéale pour offrir nos bons offices

A l'exception de la Suisse et du Vatican, Taiwan n'étant pas reconnu officiellement au plan international, tous les Etats sont membres de l 'ONU, organisation universelle par excellence. L'ONU s'affirme donc comme le lieu privilégié des négociations et des médiations et s'impose comme l'enceinte incontournable pour les Etats qui entendent proposer leurs bons offices. L'affrontement entre les blocs a cédé la place à une collaboration constructive dont la meilleure preuve est que les membres permanents du Conseil de sécurité n'usent que rarement de leur droit de veto.

### La Suisse restera neutre

En devenant membre de l'ONU, la Suisse restera neutre. La neutralité fait partie de notre héritage et l'adhésion à l'ONU n'y changera rien. Le Conseil fédéral exprimera d'ailleurs sans équivoque cette volonté dans la demande d'adhésion à l'ONU par la phrase suivante : " En tant que membre de l'Organisation des Nations Unies, la Suisse restera neutre ".

Les sanctions de l'ONU sont compatibles avec notre neutralité. Depuis plus de dix ans, nous appliquons systématiquement les mesures décrétées par l'ONU contre ceux qui mettent la paix en danger. L'adhésion ne nous obligera pas à participer à des opérations militaires. D'ailleurs les autres Etats neutres, comme l'Autriche, la Finlande, l'Irlande et la Suède, sont tous membres de l'ONU. Rien n'empêchera donc la Suisse de poursuivre et de continuer à proposer ses bons offices sans restriction. Contrairement à ce qu'affirment les opposants, l'adhésion à l'ONU n'a rien à voir avec l'OTAN ou avec l'Union européenne.

Pour toutes ces raisons, le Conseil fédéral et le Parlement vous recommandent d'accepter l'initiative populaire " pour l'adhésion de la Suisse à l'Organisation des Nations Unies (ONU).

# Mille et une raisons de dire *NON* à l'ONU

# En voici quelques-unes :

1) L'ONU est composée de deux organismes:

L'Assemblée générale qui comprend tous les pays du monde sur un pied d'égalité, mais ses compétences se limitent à des bavardages inutiles.

- Le Conseil de sécurité : il est composé de dix membres non permanents qui servent de décor, et de cinq membres permanents qui décident de tout: l'USA, la France, la Grande-Bretagne, la Russie et la Chine. Ces cinq membres sont les principaux exportateurs d'armes dans le monde. Inutile donc de dire que leurs décisions sont prises non pas pour la sauvegarde de la paix, mais pour la sauvegarde de leurs intérêts égoïstes.

2) En raison de la structure non démocratique de l'ONU, cette organisation a été amenée à prendre des décisions qui sont contraires à ses objectifs initiaux. L'ONU a les mains plongées dans le sang. Elle est coupable, directement ou indirectement, de nombreux crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Adhérer à l'ONU signifie être complice des crimes commis par cette organisation. Les Suisses qui désirent participer à l'effort de paix ont mille et une manières de manifester leur solidarité avec leurs frères humains sans nécessairement devenir complices des crimes de l'ONU.

3) St-Nicolas de Flue, saint patron de la Suisse mort en 1487, avait conseillé aux Confédérés de ne pas se mêler des querelles des autres. Les Suisses commettraient une erreur historique en adhérant à l'ONU, lieu de querelles stériles que cette organisation a souvent elle-même générées.

4) L'Assemblée générale de l'ONU : Quelle que soit la partie qu'elle défendra, elle sera mal vue par l'autre partie ... pour une résolution qui n'a pas de valeur. Ainsi la Suisse sera mise hors jeu et ne pourra plus jouer un rôle de pacificateur et de médiateur entre les parties en conflit. Par conséquent, sa contribution pour la paix est nettement plus importante en étant hors de l'ONU que dedans.

5) L'ONU compte 189 États membres jusqu'à ce jour-ci. Si la Suisse y adhère, elle sera donc le 190ème membre. Être membre d'une société quelconque signifie être égal en droits et en devoirs avec les autres membres.... Mais ceci n'est pas le cas à l'ONU. En fait, les seuls vrais membres égaux en droits et en devoirs sont les cinq grandes puissances. Les autres font de la figuration. Un peu comme des marionnettes qui dansent autour de ces cinq puissances. Il est donc faux de dire que la Suisse sera membre de l'ONU. Elle sera tout simplement une marionnette de plus au service des grandes puissances.

6) Les cinq membres permanents de l'ONU qui font la pluie et le beau temps (dans leurs propres intérêts et non pas dans l'intérêt de l'humanité) ne représentent pas l'humanité. Ainsi, la minuscule France ou la minuscule Grande Bretagne, avec une cinquantaine de millions d'habitants, ont chacune plus de poids à l'ONU que l'ensemble des pays du continent africain, de l'Amérique latine, de l'Inde, de l'Indonésie, du Japon, des pays arabes et du Pakistan réunis. Un peu comme si Appenzell gouvernerait l'ensemble des cantons suisses. La Suisse démocratique, en devenant membre de l'ONU, ne changera rien à cette situation. Bien plus grave, elle perdra sa dignité en se sentant inutile et malmenée dans un système non démocratique.

7) Certes, on peut se dire que le système de l'ONU n'est pas parfait et qu'il pourrait être perfectionné. Mais ce système ne peut changer qu'avec l'accord des cinq grandes puissances. C'est ce que dit expressément l'article 108 de la Charte de l'ONU. Il n'y a donc pratiquement pas d'espoir que le système actuel de l'ONU change. La minuscule France ou la minuscule Grande Bretagne n'accepteront jamais de perdre ou de partager leurs privilèges avec d'autres États bien plus peuplés, et moins encore avec la petite Suisse.

8) Entrer à l'ONU c'est comme entrer en prison. Ne sort pas qui veut de l'ONU. Sa Charte ne fait aucune mention de la possibilité de sortie. Et ceci n'est pas un oubli! Ce qui signifie que si la Suisse entre à l'ONU et que dans quelques années elle se rend compte qu'elle s'est trompée, elle ne pourra pas la quitter. Et si elle le fait, elle risque d'avoir des problèmes au-dessus de ses pouvoirs. Est-ce que la Suisse libre et démocratique a besoin d'être emprisonnée dans un système non-démocratique au service des cinq grandes puissances?

9) L'ONU, tôt ou tard, devra fermer boutique en raison de sa faillite morale et financière. Or, toute personne intelligente évite de monter dans un train qui va au dépôt. En adhérant à l'ONU, la Suisse sera obligée de participer au paiement de la débâcle économique de l'ONU. Cela coûtera bien plus cher que la débâcle de Swissair. Les Suisses seront alors la vache à lait de l'ONU. Trop c'est trop.

***S. Aldeeb, dr en droit, Lausanne***

# Les célèbres Gorges de l'Ardèche, patrimoine mondial de première importance, transformées en Disneyland ?

# Franz Weber sonne la charge

**En octobre 2001 les défenseurs régionaux du Site Naturel des Gorges de l'Ardèche ont lancé un appel pressant à Franz Weber :** ***" Aidez-nous à empêcher que les Gorges de l'Ardèche, où toutes les cultures préhistoriques successives sont présentes, soient transformées en Disneyland ! Il y a urgence. C'est maintenant que se joue le sort des Gorges de l'Ardèche : réserve naturelle pour le plus grand profit de tous, ou Luna Park pour le plus grand profit des multinationales.***

***Vous connaissez, pour l'avoir visité, ce site unique en Europe, unique comme le pont naturel du Pont d'Arc, à l'entrée des Gorges, comme la Grotte Chauvet, véritable Chapelle Sixtine des Temps préhistoriques au cœur des Gorges. C'est un patrimoine mondial, à protéger absolument. Devant l'ampleur des moyens mis en jeu, seule l'opinion publique internationale peut modifier le cours des choses, maintenant ou jamais.***

***Vous seul pouvez porter le combat à sa juste hauteur."***

**Frédéric Jacquemart**
**président de la FRAPNA-Ardèche (Fédération Rhône-Alpes des Associations de protection de la Nature**

**Michel Pivert**
**président de l'APGA (Assocation pour la protection des Gorges de l'Ardèche**

Après une étude approfondie du drame écologique et culturel qui se préparait en Ardèche, Franz Weber demanda au Président Jacques Chirac et au Premier Ministre Lionel Jospin d'édicter une mesure d'urgence de protection pour le site menacé. Il s'adressa également à l'UNESCO pour réclamer l'inscription de la Réserve naturelle des Gorges de l'Ardèche et de ses environs sur la liste du patrimoine mondial.

Afin de donner au combat l'éclat nécessaire en France, Franz Weber organisa le 6 décembre 2001, à Vogüé en Ardèche, une conférence de presse internationale. Devant trente journalistes de la presse écrite, parlée et télévisée, il dénonça, soutenu par ses amis ardéchois, les coups déjà portés et en préparation contre les Gorges de l'Ardèche, l'un des plus fabuleux site culturel européen. Franz Weber nous en livre ci-après les points essentiels.

*Franz Weber: "Les Gorges de l'Ardèche sont un patrimoine universel. Elles n'appartiennent pas au lobby de l'immobilier et aux multinationales du tourisme*

# Franz Weber:
# Il faut empêcher la transformation des Gorges de l'Ardèche en Disneyland

## Assurer la survie des Gorges

Quels sont ces " moyens mis en jeu " dont parlent les défenseurs des Gorges de l'Ardèche? En voici quelques-uns :

- Sans se soucier le moins du monde d'une augmentation catastrophique du nombre de visiteurs (de 1,5 millions à plus de 2 millions par an), le Conseil Général est décidé à implanter la " copie conforme " de la Grotte Chauvet, dont l'original reste interdit au public, à l'entrée même de la Réserve des Gorges de l'Ardèche. Cette augmentation de visiteurs décuplera forcément la pression urbanistique d'ores et déjà très sensible, alors que la réserve, ne mesurant que 1575 ha, enrobant parfois tout juste la rivière, ne possède même pas de zone périphérique officielle qui pourrait la protéger formellement contre ce nouvel assaut. Elle est donc très fragile : seule une protection totale, sans dérogations possibles, pourra assurer sa survie.

(Personne ne conteste l'intérêt de la reconstitution de la Grotte Chauvet. Ce qui est contesté par contre, c'est le choix du lieu. Car le lieu tout désigné pour cette reconstitution se trouve à proximité du très beau Musée de la Préhistoire d'Orgnac, situé à quelques kilomètres de la réserve. C'est ici, où des restes beaucoup plus anciens que dans les Gorges ont été trouvés (300'000 ans), que la reconstitution aura sa juste place, d'autant plus que cet endroit se trouve à côté d'une grotte (un aven) de renommée mondiale. Le choix de ce lieu permettrait d'autre part de faire bénéficier d'un apport touristique considérable l'arrière-pays en difficulté économique, tout en allégeant le poids touristique qui pèse sur les Gorges de l'Ardèche, totalement saturées en été. Le musée d'Orgnac trouverait ainsi de nouveaux visiteurs nécessaires à sa rentabilité.)

Vendredi 7.12.2001 Le Matin HISTOIRE DU JOUR

FRANZ WEBER Le bouillant écologiste a lancé hier sa nouvelle campagne: sauver les gorges de l'Ardèche

«Non à un Disneyland préhistorique»

● EN PAGE INTERNATIONAL

Le retour du pape de l'écologie européenne

GORGES DE L'ARDÈCHE. Après les oiseaux migrateurs, Franz Weber est revenu en Ardèche pour sauver les gorges, le Pont-d'Arc et le grotte Chauvet. Un événement qui crée un nouveau rebondissement dans l'affaire de la grotte.

Le nouveau combat de Franz Weber

FRANZ WEBER A 74 ans, est toujours prêt à un nouveau combat.

GENEVE REGION 2

Vogüé (Ardèche)

Franz Weber se mobilise pour sauver le cœur de l'Ardèche

Page 3

*Premier aménagement d'un parking dans le Cirque d'Estre à la place d'une antique vigne. Construction en 1995 d'un bar-restaurant dans le site classé*

## Halte aux travaux titanesques et dévastateurs

La Grotte Chauvet - du nom de l'un des trois découvreurs - est une grotte ornée, qui bouleverse les connaissances en matière de préhistoire. Il s'agit donc d'une découverte majeure sur le plan culturel. La grotte n'est (partiellement) ouverte qu'aux scientifiques et préhistoriens. Aussi convient-il,

comme pour la grotte de Lascaux, en Dordogne, d'en faire une copie partielle, visitable. C'est le Conseil Général de l'Ardèche (constitué d'élus ; il administre le département, sans intervenir sur le plan des lois réservé aux députés) qui est le maître d'ouvrage de cette " reconstitution ". (La grotte Chauvet se trouve sur la commune de Vallon Pont d'Arc, à l'entrée de la Réserve Naturelle, à environ 600 m du célèbre Pont d'Arc, pont naturel sur l'Ardèche).

*Extraction de sable et agrégats pour les besoins du bétonnage, alors que l'article 5 du décret stipule: "Interdiction de toute extraction de minéraux, sauf pour des raisons scientifiques"*

- Pour absorber le nouveau flot de visiteurs programmé par l'implantation à l'entrée des Gorges de l'Ardèche de la " copie conforme " de la Grotte Chauvet, le Conseil Général du Département de l'Ardèche et la Municipalité de Vallon Pont d'Arc préparent un vaste programme d'urbanisation de toute la zone, avec installation de chaînes hôtelières, réaménagement routiers etc. La route panoramique notamment, dont la construction débuta en 1964 et s'acheva en 1968, devrait être élargie jusqu'à Chames, et les tunnels seraient recreusés (et obligatoirement consolidés à l'aide de béton à cause de la fragilité des promontoirs rocheux).

- Afin de donner à ces travaux titanesques et dévastateurs un aspect " écolo ", on prévoit une piste cyclable placée en encorbellement au dessus de l'Ardèche.

## Au secours !

D'autres projets, cachés dans les tiroirs et coffres des édiles-promoteurs , surgiront dès la réalisation de cette première tranche. L'histoire récente des Gorges de l'Ardèche donne toutes les raisons de s'inquiéter. Il ne faut pas oublier que les associations de défense du Site Naturel des Gorges de l'Ardèche luttent depuis 20 ans contre la pression des aménagements touristiques. Avec l'urbanisation à l'entrée des Gorges et l'installation de multinationales du tourisme, c'est un véritable raz de marée, une enchère aux tout-venants, qui se prépare.

*Les "gros" de l'immobilier de loisir ont débarqué!*

*Vue intérieure de la "Maison de la Réserve" implantée illégalement en plein cœur du site classé, avec son plastique, son néon et ses boissons alcoolisées*

" Et contre ce raz de marée, cette enchère aux tout-venants " disaient les défenseurs dans leur SOS lancé au soussigné, " nous ne pouvons plus lutter. C'est maintenant que les décisions définitives vont se prendre, c'est maintenant qu'il faut agir à une autre échelle et mettre le devenir de ce patrimoine mondial sous le regard du monde. On ne peut plus laisser les aménageurs faire leur cuisine seuls dans leur coin. Au secours ! Aidez-nous ! "

Ce n'est un secret pour personne que les défenseurs de la Réserve Naturelle des Gorges de l'Ardèche ne sont d'aucune manière alarmistes. Ils savent de quoi ils parlent. Ils connaissent du bout des ongles les procédés des destructeurs du patrimoine. Ils parlent tout simplement de sinistre expérience.

## Urbanisation à outrance

Prenons-en pour preuve quelques exemples-types:

En 1969 est rendu public un plan d'aménagement et d'urbanisation des Gorges de l'Ardèche. Objectif : implanter 6000 lits de tourisme et les équipements allant de pair. L'ouverture de la route touristique panoramique rendait en effet rentables de tels investissements – en dépit d'un règlement d'urbanisme très restrictif, édicté dès 1962, et d'un classement au titre des Sites Naturels promulgué en 1943. Quatre projets concurrents ont été immédiatement proposés par divers investisseurs, qui ne demandaient qu'à faire des Gorges de l'Ardèche une sorte de " Naturland " largement artificiel.

Au printemps 1974, un chargé de mission, Michel Pivert, est désigné pour l'étude critique de ces quatre projets. Ses conclu-

sions négatives et ses propositions alternatives pour la création d'une vaste réserve naturelle incluse dans une zone de développement (Parc Régional du Bas Vivarais), sont reprises par l'Etat. Mais, devant l'hostilité déclarée des élus locaux et des lobbies d'aménageurs, le projet de Parc est abandonné et la réserve réduite au seul canyon, en renonçant à la zone périphérique de protection préconisée par la loi (Zone Sensible). Néanmoins, ce classement à minima (décret du 24 janvier 1961) empêchera au moins la réalisation des programmes d'urbanisation " pieds dans l'eau "

*Engins de travaux publics au fond de la réserve naturelle, alors que la charte "Grand site" signée par les élus stipule en page 21: "Interdiction absolue de toute intervention d'engins mécaniques de chantier sur ces sites"*

## Programme néfaste

Mais, en 1989, profitant d'un plan de financement en faveur de la réhabilitation des Grands Sites de France, les élus, devenus gestionnaires de la Réserve Naturelle, ont lancé un programme d'équipements destinés à faciliter et rentabiliser l'exploitation touristique des Gorges de l'Ardèche :

- aménagement de campings deux étoiles sur les deux " aires naturelles de bivouac à équipement léger (article 12 du décret) de Gaud et de Gournier, assortis de toutes les infrastructures requises ;

- construction d'un vaste bâtiment commercial d'exploitation de la Grotte de la Madeleine, au centre de la réserve;

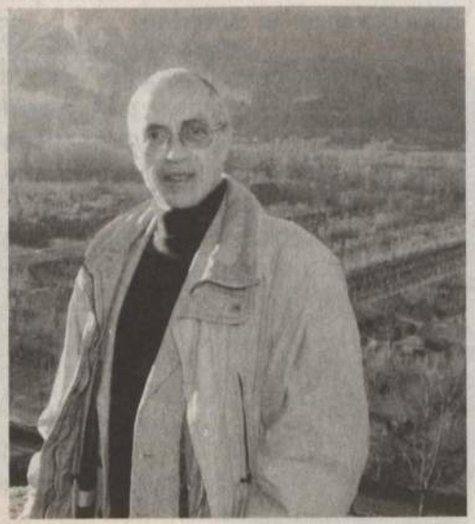

*Michel Pivert, un lutteur infatigable*

- construction de deux routes carrossables jusqu'au fond des Gorges.

## Dans la plus parfaite illégalité

Afin de " faire passer " ces réalisations strictement interdites par l'article 11 du décret, des artifices de vocabulaires ont été mis en œuvre, tels les mots " réhabilitation " ou " extension mesurée de l'existant ", et cela pour des constructions entièrement nouvelles et entièrement illégales ! Le bâtiment d'exploitation de la Grotte de la Madeleine sera même qualifié audacieusement de " Maison de la Réserve " !...

Malgré l'annulation des permis de construire prononcée par le Tribunal Administratif de Lyon, les élus ont achevé en toute impunité leur programme totalement illégal. Et, en France, il faut le savoir, on ne détruit pas ce qui a été financé avec des fonds publics, même dans la plus parfaite illégalité.

## Licencié sans motifs

- Fort d'un exemple aussi encourageant, un groupe de particuliers s'est aussitôt autorisé à édifier un petit hameau de villégiature de 12 bungalows en dur, au lieu-dit " La Fêve ". Que voulez-vous faire quand le promoteur est le gendre de la vice-présidente du syndicat des élus gestionnaires de la réserve?! La justice avait bien ordonné la démolition, assortie de 100'000 francs d'amende (il s'agit cette fois de fonds privés), mais quatre ans après, personne n'a encore obtempéré dans le sens du Tribunal.

- Le chargé de mission institué officiellement en 1974, Michel Pivert, trop rebelle aux pressions et aux menaces, est licencié sans motif réel début 1996 et aussitôt inscrit sur la liste noire des politiciens et des réseaux d'influence régionaux. Il devient l'homme à abattre. Les réseaux lui ferment une à une toutes les portes, et en 1986, à 46 ans, il se retrouve au chômage définitif. Son épouse, de lassitude, le quitte, et ses deux enfants ne pourront jamais recevoir l'éducation et la formation qu'il espérait pour eux. Il touche une allocation de solidarié de FF 3'825.40 par mois (à peine 30 francs suisses par jour !). Mais il continue la bataille – comme président de l'Association pour la défense des Gorges de l'Ardèche (APGA). Imperturbable, il continue à déferrer aux tribunaux par le biais de son association systématiquement toutes les irrégularités repéres ayant trait aux Gorges. Des politiciens sont mis en examen, de nombreux procès sont gagnés, qui font de l'incurie politique en matière de gestion de la nature un cas d'école.

## Sans aucune base légale

- Voici les campings de PGL (Peter Gordon Lawrence). Il s'agit d'une société anglaise de tourisme pour enfants et adolescents qui gère de nombreux camps de vacances en France. Sa filiale française est " PGL aventures ". Depuis plus de trente ans, cette société accueille des enfants anglais dans son camps dit "La Ferme du Mas de Serret", en bordure de la Réserve Naturelle des Gorges de l'Ardèche. Or, ce camp n'a aucune base légale, mais la Préfecture de l'Ardèche tente pourtant par tous les moyens de le légaliser ! Il est évident que la création administrative d'un camping dans la zone sensible de la réserve, jusque-là inconstructible et non aménageable, crée, en ouvrant une porte de plus à l'urbanisation, un précédent dramatique pour l'avenir de la réserve.

- Certes, les associations de défense des Gorges de l'Ardèche, sous les égides de Frédéric Jacquemart pour la FRAPNA et Michel Pivert pour l'APGA gagnent, comme ils l'affirment, procès sur pro-

cès, mais lorsqu'une autorisation ou un permis est invalidé, " on " en redonne aussitôt d'autres. " Cela peut durer des années et cela a toujours été le cas depuis la création de la réserve ! " Tel est le commentaire désabusé de ces deux défenseurs exemplaires du patrimoine ardéchois.

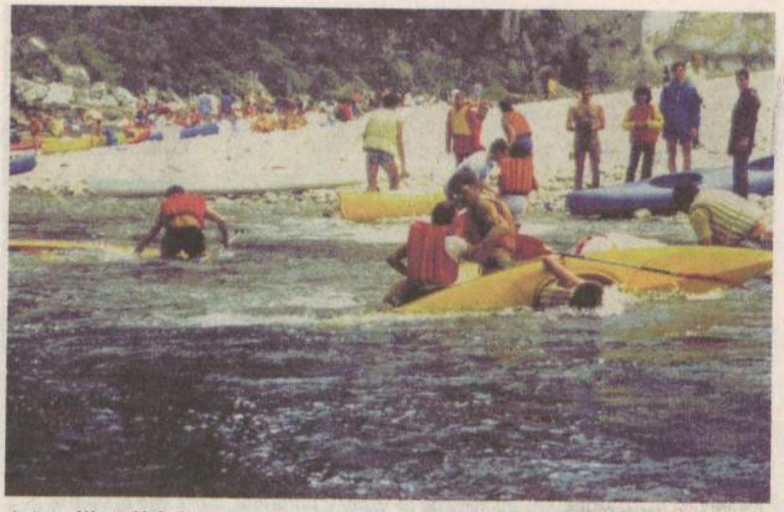

*Aujourd'hui déjà 54 entreprises vendent la descente en canoë des Gorges. 350'000 descendeurs par ans! Source d'insécurité et de pollutions multiples*

## Exemples de l'incurie en Ardèche

Citons quelques exemples de l'incurie qui sévit en Ardèche autour des Gorges

- Le 28 juin 2001, le Tribunal Administratif suspend l'arrêté préfectoral classant le camping du Mas de Serret en catégorie 1 étoile jusqu'au 30 septembre 2001. Le 11 juillet 2001, le secrétaire général de la préfecture notifie le jugement du tribunal à la Société PGL en lui demandant de le respecter. Le même jour il écrit à la FRAPNA pour l'informer de sa notification. Or ce même jour, 11 juillet, et sans en avertir la FRAPNA, il signe un nouvel arrêté classant à nouveau le camping du Mas de Serret en catégorie 1 étoile ! Arrêté que le tribunal administratif suspend le 30 août (mais le camping a pu faire sa saison).

## Chiffon de papier

"Nous voyons", disent les défenseurs: "à ce petit jeu, les aménageurs finissent toujours par gagner." Le fait actuel est que PGL ambitionne de transformer son camping en un complexe touristique 4 étoiles capable d'héberger 1'500 à 2'000 personnes et doté d'un fast-food au bord du chemin de grande randonnée entrant dans la réserve… L'enjeu, une fois de plus, sera une fréquentation accrue de la réserve et une urbanisation supplémentaire de la Zone Sensible, des infrastructures étant nécessaires pour aller du camping jusqu'à la base nautique située au lieu-dit " La Châtaigneraie ", ancien camping naturiste au bord de l'Ardèche, également propriété de PGL…. Parallèlement, les élus avaient modifié le POS (Plan d'Occupation des Sols), afin de créer une zone urbanisable dans ce secteur inconstructible. (Le Tribunal Administratif de Lyon vient de casser (3 octobre 01) cette modification du POS et d'annuler le premier des permis de construire obtenus par le promoteur. Pour les élus ardéchois sans nul doute un chiffon de papier de plus…

Notons que la Zone Sensible, prévue dans la loi, dessinée par les services de l'Etat en accord avec le Ministère de l'Environnement et les communes, n'a jamais été formalisée. Elle a seulement été transcrite, sur la pression de l'Etat, par la création de zones inconstructibles dans les Plans d'Occupation des Sols (POS).

Jeté à la poubelle en faisant miroiter des fonds publics…

- Par ailleurs, un vaste projet de " réhabilitation " du secteur du célèbre Pont d'Arc, déjà excessivement urbanisé, refait surface, et " justifié " désormais par le projet de reconstitution de la Grotte Chauvet au titre de la nécessaire maîtrise des Grands Sites Naturels tout en faisant miroiter le concours de fonds publics nationaux et européens…

Ceux qui croient en l'Etat de droit croient rêver. Les autres savent que l'Ardèche se trouve sur le plan politique tout près de la Corse et que seul un tollé international sera capable d'empêcher la catastrophe, capable d'empêcher que l'un de plus importants sites naturels et culturels du monde soit jeté à la poubelle.

***F.W.***

*C'est ainsi que le célèbre magazine français "Terre Sauvage" illustre le combat de Franz Weber*

# Hotel Parc Fazao

L'Hôtel Parc Fazao attend votre visite pour des vacances inoubliables au royaume des éléphants, des buffles, des singes et des antilopes .

A partir du 1er novembre 2000, une équipe amicale, chaleureuse se réjouira de vous accueillir et vous gâter comme seuls les Togolais savent le faire.

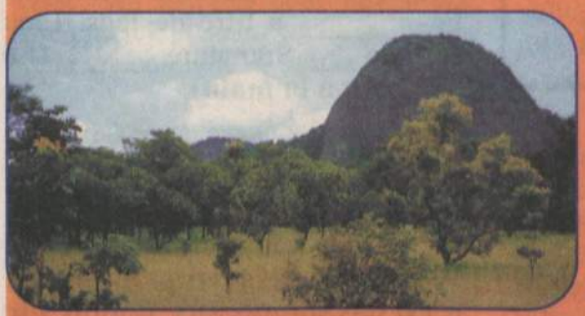

L'Hôtel Parc Fazao, résidence de rêve situé en pein coeur de la forêt vierge togolaise : 25 bungalows arrangés dans le style africain autour d'un magnifique jardin. Grande piscine, terrasses et tonnelles fleuries, bar et restaurant à l'ambiance intime et africaine. Les fruits du pays : bananes, ananas, mangues et papayes sont d'une saveur incomparable.

**Vacances au Parc de Fazao-Malfacassa**

Prière de retourner ce talon à :
Fondation Franz Weber - Case postale - CH - 1820 Montreux

J'aimerais visiter le parc de Fazao-Malfacassa et je vous prie de m'adresser, sans engagement de ma part, la documentation correspondante.

Nom et prénom : _____

Adresse exacte : _____

No postal, localité : _____

# Fondation Franz Weber
## la griffe
## d'une protection animale efficace

### Notre travail est au service de la collectivité

Pour pouvoir poursuivre ses grandes œuvres en faveur de la nature et du monde animal, la Fondation Franz Weber devra toujours faire appel à la générosité du public.
Politiquement indépendante, subventionnée ni par l'économie ni par les pouvoirs publics, elle dépend de manière impérative dans l'accomplissement de ses tâches des seuls dons, donations, legs, etc.
Le poids financier que la Fondation doit porter, ne s'allègera pas, bien au contraire: il s'alourdira en proportion de la pression grandissante que subissent le monde animal, l'environnement et la nature.

### Exonération fiscale

La Fondation Franz Weber, en sa qualité d'institution d'utilité publique, est exonérée d'impôts (impôts sur les successions, sur les dons, impôts directs cantonaux et locaux). Les dons versés à la Fondation peuvent être déduits des impôts dans la plupart des cantons suisses.

**Pour vos dons :**

FONDATION FRANZ WEBER
CH-1820 Montreux
CCP 18-6117-3
(bulletins de versement roses)
CCP 29774
(bulletins de versement bleus)

Si votre volonté est de venir en aide aux animaux même au-delà de votre vie, nous vous prions

## Testament en faveur des animaux

de penser, dans vos dispositions testamentaires, à la Fondation Franz Weber. Cette seule phrase dans votre testament: "Je lègue à la Fondation Franz Weber, Montreux, la somme de Fr_____" peut signifier la survie pour d'innombrables animaux.

**A observer**

Pour que votre volonté soit respectée, quelques règles formelles sont à observer:

1. **Le testament manuscrit** doit être rédigé entièrement de la propre main du légataire, sans oublier le lieu, la date et la signature.
Un tel testament doit contenir la mention:
"Testament : Par la présente, je lègue la somme de Fr_____ à la Fondation Franz Weber, 1820 Montreux".

Afin d'éviter la disparition fortuite du testament après le décès, il est recommandé de le remettre à une **personne de confiance** qui le gardera précieusement.

2. **Si le testament est rédigé chez le notaire**, celui-ci peut être chargé d'inclure dans ce testament la Fondation Franz Weber comme bénéficiaire.

3. **Les personnes ayant déjà rédigé leur testament** peuvent, sans nécessairement changer celui-ci, rajouter **à la main** : " Complément à mon testament : Je décide que la Fondation Franz Weber doit recevoir après mon décès la somme de Fr_____à titre de legs. Lieu et date____Signature _____". (Le tout écrit **à la main**).

**Les nombreux amis des animaux seront heureux de savoir qu'un legs à la Fondation Franz Weber, qui est exempt d'impôts, n'est pas soumis aux impôts sur les successions souvent très élevés.**

### Renseignements:

**FONDATION FRANZ WEBER**
**Case postale**
**CH - 1820 Montreux 1**

**Tél. : 021 964 42 84**
**964 37 37**
**964 24 24**
**FAX 021 964 57 36**
**E-mail ffw@ffw.ch**

# Ce que l'on découvre au seuil de la mort

par Alika Lindbergh

*"Toute théorie est grise, mais verdoyant est l'arbre éternel de la vie"* disait Goethe, écrivain illustre, génie universel, et savant passionné de sciences naturelles. Goethe était un esprit ouvert, il est vrai, comme devrait l'être tout esprit vraiment scientifique. La science en effet consiste à examiner avec soin tout ce qui paraît mystérieux, et même invraisemblable au premier regard afin de tenter de le comprendre et non à rejeter comme un tas de sornettes tout ce qui risque de remettre en question un dogme établi.

Dans cette optique, notre époque matérialiste, qui se proclame si "pragmatique", est parmi toutes les autres de notre histoire, même les plus anciennes, la moins scientifique au sens propre, puisque, dans leur sinistre sécheresse, ses théories sont inflexibles. Dieu merci, pendant ce temps, l'arbre de la vie continue de verdoyer…

Les vrais savants ont toujours été conscients que les conclusions les plus fermes de la science peuvent être remises en question du jour au lendemain, et rectifiées à la lumière de nouvelles données. Elles l'ont d'ailleurs toujours été: l'histoire des sciences en témoigne amplement. Mais… cela n'a rien appris aux gens bornés. En revanche, conscients de l'immensité des lacunes de toute connaissance humaine, les gens intelligents ont toujours su accepter avec un intérêt passionné de voir remettre en cause les dogmes officiels, y compris ceux auxquels ils avaient eux-mêmes adhérés.

## Connaissances partielles

Il serait grand temps que les facultés de médecine modernes adoptent cette attitude, et quelques thanatologues éminents l'ont fait, effectivement (certes, sous les ricanements des rationalistes) et cela depuis quelques décennies – nous ouvrant enfin un chemin de lumière vers l'au-delà de la mort.

Hélas! pour l'instant, l'hypothèse de la mort-anéantissement est la seule qui soit acceptée et enseignée péremptoirement aux médecins et infirmières qui seront un jour chargés d'aider des mourants: cela donne froid dans le dos!

Or, la cruauté du dogme de l'anéantissement du "moi" repose sur une connaissance strictement matérialiste – et donc partielle – du processus de la mort: lorsque le cœur cesse de pomper le sang, nous affirme-t-on, le cerveau n'étant plus irrigué, s'altère en moins de 15 minutes. A cet instant, la personnalité du patient, irrémédiablement détruite, n'est plus: l'individu est retourné au néant.

Cette théorie, si grise qu'elle en est noire d'encre, a fait de la mort une entité glacée, inflexible, dont la plupart des gens ont évidemment plus ou moins peur…

Les recherches scientifiques de pointe disposent aujourd'hui de données qui infirment l'hypothèse de l'anéantissement final de la personnalité et en font une notion dépassée, mais les tenants des théories dites "rationalistes" s'y accrochent encore.

## Rien ne se désintègre jamais en néant

Pourtant, quel que soit le nombre de gens qui l'acceptent, quelle que soit l'autorité qui en décide – église ou faculté – la connaissance doit se fonder sur une observation lucide, impartiale, de la réalité, et une analyse objective des témoignages et expériences qui s'y rapportent. Toute vraie science est dynamique, et, comme le dit la sagesse populaire "il n'y a que les imbéciles qui ne changent jamais d'avis" – Pierre Dac disait, à sa manière: "… Ils suivent leurs idées fixes, et s'étonnent de ne pas avancer!".

A l'aide d'une méthodologie scientifique rigoureuse, mais en laissant de côté les théories bien arrêtées de l'establishment scientifique, des chercheurs ont repris la question là où la thanatologie académique l'avait laissée – et figée. Et ce que nous apportent leurs recherches appuie d'une manière exaltante le concept d'une survie de la conscience après la mort.

Le célèbre Werner von Braun a écrit: "L'immortalité de l'âme doit exister. Je sais, en tant que savant, que rien n'est jamais perdu, mais change, simplement. Après la mort, "l'âme" – appelez cela comme vous voulez – doit être quelque part, doit être transformée en quelque chose d'autre. Rien ne se désintègre jamais en néant."

La vraie, l'honnête Science, celle qui ne craint pas de bousculer les diktats, est en train peu à peu de conforter cette conviction viscérale qui, depuis l'aube des temps, a marqué les rapports du vivant avec la mort – porte d'une autre forme d'existence.

## Convaincant et réconfortant

Les chercheurs qui étudient la question de la survie après la mort, collectent depuis les années 70, trois types de témoignages:

1. Ceux de personnes ayant été en état de mort clinique provisoire à la suite d'un accident ou d'une maladie et qui, après avoir fait une partie du chemin dans ce que nous appellerons les jardins de l'au-delà, sont revenus à la vie.

2. Ceux de médecins et infirmières qui ont aidé et observé des mourants en phase terminale et les ont vu ou entendu entrer en contact avec "l'invisible", (la plupart du temps l'apparition soudaine de proches décédés, généralement visibles pour eux seuls). Ces apparitions étaient cependant si convaincantes et réconfortan-

tes que les plus angoissés des malades en phase terminale mourraient ensuite apaisés.

3. Enfin, les témoignages de NDE partagée, c'est à dire ceux de personnes qui, en empathie avec le mourant, perçoivent leur expérience en même temps qu'eux.

## Coupable de blasphème

Qu'ont-ils donc vu au seuil – ou au delà du seuil – de la mort ?

Coup de tonnerre dans un ciel obscur, c'est il y a une trentaine d'année que parut "La vie après la vie", livre mondialement célèbre du Docteur Raymond Moody, traitant des N.D.E. (Near Death Experience), c'est à dire les expériences de mort imminente ou approchée. Depuis la sortie de ce livre révolutionnaire, un très grand nombre d'ouvrages plus ou moins sérieux ont paru sur la question, quelques uns remarquables, comme ceux du docteur Elisabeth Kübler-Ross, ou celui des docteurs Osis et Haraldson – mais aucun n'a eu l'impact des travaux de Raymond Moody, le pionnier, qui est resté, par sa stature, le vrai meneur d'une recherche, audacieuse à son image. Celle-ci devrait enthousiasmer le monde scientifique (ou prétendu tel), mais elle passe pour une absurdité ou un blasphème satanique (je n'invente rien…) aux yeux des esprits sectaires.

Comme le disait Georges Bernard Shaw, toute vérité magistrale passe pour un blasphème au départ, or, comme Goethe l'a écrit: "c'est le propre du génie authentique que de déranger toutes les idées reçues."

Coupable de blasphème, suppôt de Satan, pour avoir dérangé des dogmes figés, la forte personnalité de Moody l'est avec panache, et un humour propre aux grandes intelligences. C'est ainsi que dans un ouvrage plus récent: "Nouvelles révélations sur la vie après la vie ", il propose, pour étudier le vaste domaine dit "du paranormal", des voies où l'humour et le plaisir ludique joueraient un rôle essentiel… On imagine l'indignation des sinistres censeurs, puritains de la science, fondamentalistes de tous poils et autres détenteurs de la seule vérité qui soit à leurs yeux: celle de leur idée fixe!!!

Quant au Docteur Elisabeth Kübler-Ross, elle n'a jamais caché qu'après des années d'étude des phénomènes N.D.E. elle est convaincue de la survivance de l'âme au delà de la mort. Voilà qui a le mérite d'être clair, et combien significatif!

## Qu'ont-ils donc vu au delà du seuil?

En quoi consistait donc la fusée éclairante lancée par Moody dans les ténèbres d'une peur de la mort arrivée de nos jours à ses plus ridicules et lamentables excès?

Il relatait simplement ce qu'il avait entendu raconter (par des milliers de rescapés de la mort) dans l'exercice de son métier médical: l'expérience qu'ils avaient vécue avant de revenir à la vie après un arrêt cardiaque plus ou moins long – certains d'entre eux ayant été déclarés morts par leur médecin.

Or, les récits de ces gens – (il y en a aujourd'hui des millions) de sexes, d'âges, de races, de cultures et de religions divers, se ressemblent d'une manières saisissante, alors que, comme on le voit, aucune communauté culturelle ou religieuse ne peut l'expliquer …

Le voyage au-delà du seuil suit un schéma qui comprend un certain nombre d'éléments distincts. Tous ne connaissent pas l'ensemble des éléments du schéma, mais la majorité d'entre eux en rapportent au moins plusieurs, et certains la totalité.

Toutes les variantes sont minimes par rapport aux grandes lignes du témoignage, et dues à des caractéristiques personnelles.

Selon le schéma, à l'instant où le cœur cesse de battre, le mourant se sent quitter son corps physique pour flotter dans l'air, jusqu'à atteindre le plafond, ou survoler le lieu de son accident, et de là, il voit clairement son propre corps inerte (dans son lit, sur une table d'opération, le lieu d'un crash ou la carcasse d'un véhicule, etc.…). Il assiste (souvent avec le sentiment que toute cette agitation est dérisoire) aux tentations de réanimation entreprises par le corps médical, ou à l'émotion de ses proches.

## "La frontière est une zone d'énergie"

Ensuite, le mourant a parfois l'impression de glisser dans un tunnel obscur, et, tandis qu'il y progresse, il aperçoit, au bout, une lumière radieuse, éclatante sans être aveuglante. Quand il y pénètre, il ressent une impression d'amour, de paix, et de joie ineffable.

Souvent, des proches décédés sont là pour l'accueillir avec chaleur, et l'aider. D'après tous les témoignages qui les mentionnent, ces êtres chers, que le mourant a lui-même parfois vu mourir décrépis, diminués ou infirmes, réapparaissent ici intacts, régénérés, et rayonnants.

Certains témoignages rapportent qu'une frontière semble séparer le monde ordinaire de celui de "l'au-delà", une zone pleine d'énergie, presque dynamique, et l'on sent que, une fois franchie, on ne pourra plus en revenir. Certains l'ont comparée à une étendu d'eau, lac ou fleuve, mais précisant qu'elle n'était pas descriptible avec des mots – comme, du reste, beaucoup d'éléments de leur "voyage" -.

## Ni jugement ni punition

Une présence se manifeste alors… un être d'amour et de lumière, dont la bienveillance est parfois ressentie comme teintée d'humour. La présence lumineuse leur montre une sorte de panorama de leur vie, dont tous les détails défilent simultanément, tandis qu'on leur en explique le sens – sans qu'aucun jugement, menace, ou sanction ne s'y infiltre jamais: et c'est un des détails les plus inattendus, les plus anticonformiste – si j'ose dire – de tout ce témoignage-type, celui qui a suscité de véritables rages chez les partisans de l'Enfer… L'au-delà – si l'on en juge par la grande majorité des récits de N.D.E - n'est que compréhension et bienveillance!

S'ils nous ont raconté ce qu'ils ont vu, c'est, bien sûr, que malgré la tentation de demeurer dans un état aussi paradisiaque au sens propre, les rescapés

ont opté pour un retour à la vie – soit qu'on leur ait fait comprendre qu'ils avaient encore des choses à vivre et à accomplir sur cette terre, soit que des êtres aimés (souvent des enfants à élever) aient encore eu besoin d'eux. Ces motifs de retour à la vie, dont l'altruisme est le mobile, sont en harmonie avec la compréhension immanente de l'au-delà, et la leçon de toute l'expérience, qui est la primauté de l'amour.

## Une sérénité et une force

L'expérience de N.D.E transforme les gens en profondeur – en les débarrassant, certes, de toute peur de la mort (s'ils l'éprouvaient jadis) mais surtout par une sorte de philosophie qui marquera désormais leurs réactions: c'est une distance vis à vis des aléas de la vie, une sérénité et une force faite de sagesse. D'avoir été en contact avec la lumière de la mort, équilibre le psychisme des rescapés – sans le secours discutable de psychologues, psychiatres, et autres psychanalystes. On n'en revient pas transformé en ange, ni en saint, mais on en revient meilleur, et bien plus solide.

Si les visions peuvent être discutées par la médecine rationaliste comme l'effet de maladies, de drogues, ou de substances libérées dans l'organisme par le choc, la transformation profonde et durable de la personnalité ne peut être expliquée de cette manière, c'est une évidence!

Un simple passage au seuil de la mort remet à leur juste place – qui est très peu importante – les préoccupations matérialistes si dominantes à notre époque, et convainc que la valeur essentielle en ce monde et dans l'autre est l'amour. La chose la plus importante que nous devons apprendre pendant notre vie, c'est donc de savoir aimer.

## Aller plus loin

Lorsque parut "La vie après la vie" aucun chercheur – ou, du moins, fort peu – ne s'intéressait à ces domaines. Seuls les para-psychologues (et surtout leurs émules dépourvues de tout esprit scientifique… et critique) avaient émis une foule d'hypothèses, tantôt naïves, tantôt assez effrayantes sur l'au-delà, mais elles relevaient des mêmes spéculations que celles des religions – y compris les plus répressives.

Trois décennies après la publication de ce premier livre de Moody, des cardiologues, des psychiatres, des anesthésistes, des thanatologues, des sociologues, des théologiens, etc.... ont étudié les N.D.E, et une évidence est devenue aujourd'hui incontestable, c'est qu'une proportion élevée d'entre ceux qui ont survécu aux N.D.E en ont rapporté des témoignages concordants quelles qu'aient été leurs particularités raciales, religieuses, ou culturelles.

Des études systématiques ont été menées en Russie, aux Etats-Unis en Allemagne, en Italie, au Japon, en Norvège, en Suède, au Danemark, en Grande Bretagne, en France, en Australie, etc. … et un nombre impressionnant de livres et de films ont été consacrés à ce sujet. Il serait contraire à l'esprit scientifique digne de ce nom de ne pas tenir compte du vaste corpus de données dont nous disposons actuellement et de ne pas essayer d'aller plus loin…

## Nos animaux nous attendent

Tout le monde en 2002 a au moins entendu parler des expériences de N.D.E, et en connaît les grandes lignes, que je rappelais plus haut. Mais notre Journal de Franz Weber étant avant tout un organisme de combat en faveur de toute forme de vie, un journal où la recherche du bien-être des animaux est primordiale, je me permettrai de raconter ici, ma propre expérience de N.D.E, en 1985. Les particularités qu'elle comporte, si elles doivent sans aucun doute être communes a bien d'autres, ne sont pas, je le crains, celles qui paraissent importantes à ceux qui les consignent. En revanche, elle vont, je l'espère, faire plaisir aux amis des animaux.

Par une nuit de l'hiver 1985, j'étais en train de mourir à l'hôpital Fernand Widal où le Samu m'avait amenée d'urgence. Je me sentais glisser dans un boyau d'un noir velouté, peut-être entraînée par le courant d'une petite rivière souterraine. C'était irrésistible, mais aucunement angoissant, au contraire. Au bout du tunnel, il y avait une lumière extraordinaire dans laquelle je suis entrée bientôt, une lumière accueillante en elle-même, dont je me souviens avec émerveillement, et dont je n'ai analysé la particularité qu'à mon réveil: sa source ne venait ni d'en haut, ni d'en bas, ni de côté (comme dans la vie), mais elle sortait de tout ce qui m'entourait: du tronc des arbres d'une forêt-jardin, des feuilles, des fleurs, et des êtres qui m'y attendaient visiblement. Il y avait là mon frère et mon grand-père décédés, mais aussi une foule d'animaux que depuis l'enfance, j'avais aimé, qui m'avaient aimée, et qui étaient morts. Parmi eux, un corbeau que j'avais ramassé mourant et accompagné pendant sa dernière heure. Je l'avais oublié, en fait, parmi tous les souvenirs d'animaux que j'avais secourus, mais je le reconnaissais soudain, et visiblement, lui ne m'avait pas oubliée…

## Revenir du paradis

Je n'ai pas vu "l'être de lumière" – mais en effet quelqu'un était là, derrière moi et autour de moi, une immense présence, une bienveillance immanente, dont il émanait non seulement de la compréhension, mais une singulière gaieté. L'atmosphère n'avait rien de dramatique, ni même de solennel, elle était avant tout chaleureuse – j'oserais dire: festive.

Toutes les apparitions, dans la douce lumière, je les avais tant aimées et regrettées, et voici que leurs âmes, reflets reconnaissables de leurs formes physiques se déployaient dans le superbe paysage, foule aimante, et attentive à mon arrivée. J'en ai gardé la vision apaisante, hors de toute notion de temps – car, s'ils m'accueillaient, c'était sans impatience.

Je ne me souviens pas qu'on m'ait dit quelque chose, mais, peut être par des voies télépathiques, je crois qu'on m'a fait comprendre que le moment n'était pas venu encore, que j'avais encore beaucoup de choses à faire qui seraient utiles aux autres. Et je suis revenue, dans la sinistre lumière blafarde d'un hôpital, je suis revenue avant tout pour ma chère chienne Mara. J'ai repris connaissance pénétrée d'une tranquillité où, déjà, il y avait cette certaine distance vis à vis du malheur,

que j'ai toujours gardée depuis lors, et cela rendait le lamentable décor et l'agressivité imbécile d'un psychiatre-censeur au dérisoire d'où ils étaient issus, et qui n'avait vraiment plus aucune importance…

### J'ai vu leur âme

Personne ne peut témoigner mieux que moi-même de la stupéfiante transformation de ma personnalité par la disparition des préoccupations matérialistes, le rejet des futilités sociales (comme la recherche de la notoriété ou d'un pouvoir quelconque), la saine distance pour juger des aléas de la vie, et la certitude absolue que l'amour qu'on donne est la clé de l'existence.

La raison pour laquelle j'ai cru valable de raconter cette expérience personnelle, c'est parce que j'y ai vu les âmes d'animaux défunts, qui m'y attendaient tout autant que des humains proches, tous ceux, pour qui autrefois mon cœur s'était ouvert et qui me l'avaient bien rendu… apparemment au delà de la mort.

Hormis la concordance des grandes lignes des N.D.E que confirme ma propre expérience, on peut y constater que les minimes différences de détail correspondent à ma personnalité, simplement, à la manière dont j'appréhende le monde: peintre, j'ai remarqué que la lumière y sourdait des choses, mais n'y venait pas d'une source extérieure. Panthéiste, je n'ai pas vu une sorte d'ange, mais je l'ai ressenti comme immanent, présent partout autour de moi. Amie des animaux, j'étais particulièrement ouverte à leur apparition parmi mes proches. Mais on a pu constater que l'ensemble du schéma concorde avec tous les autres témoignages…

### Expérience partagée

Actuellement, les recherches de pointe étudient une troisième forme d'expériences, celles que Raymond Moody appelle N.D.E partagée, c'est à dire les expériences vécues par certains témoins de la mort d'une personne, et qui, par empathie, voient et/ou ressentent et accompagnent son voyage jusqu'au seuil de la mort. Depuis des siècles, les moines tibétains ont parmi eux des spécialistes de l'accompagnement des morts, qui parlent avec le mourant et commentent ses visions, pour l'encourager et le rassurer.

Je dois avouer qu'en lisant ce qu'écrivait Moody de la N.D.E partagée, elle m'a semblé une notion toute nouvelle pour moi et j'ai pensé avec regret à la mort récente d'un ami, que j'avais certes, accompagné dans son agonie, mais dont – hélas! – je n'avais pas partagé le "voyage" après qu'il eut rendu le dernier soupir.

Et puis, quelques jours plus tard, je me suis souvenue d'un événement: une des nombreuses morts déchirantes de singes hurleurs auxquelles j'avais assisté, dans les années 70-80. Celui-ci, "Chaliapine", m'avait été très cher, et lui-même m'avait donné son cœur, comme les animaux savent le faire.

Très malade depuis des jours, il m'avait (me dirent mes proches) attendue pour mourir (- j'étais ce jour-là en déplacement -) et, en effet, à peine étais-je arrivée et accourue auprès de lui qu'il s'abandonnait au coma…

Le visage appuyé au sien, je lui parlais avec tendresse, les yeux clos, quand je vis ce qu'il voyait, et sus, en toute certitude, qu'il me le communiquait. La vision était totalement bouleversante, surtout si l'on songe à tout ce qu'elle implique à la lumière des N.D.E humaines: je voyais une forêt tropicale paradisiaque, les sommets de grands arbres, illuminés d'une merveilleuse lumière dorée et douce, où attendaient, tournés vers nous, une "tribu" de singes hurleurs (ses proches décédés, sans doute).

### La plus haute joie

Bien entendu, convaincue que les animaux ont une âme si l'homme en a une, je n'ai jamais cru que seuls les humains, parmi tous les autres mammifères, connaissent les N.D.E… Les autres êtres vivants, bien sûr, tout comme nous, font ces voyages, et en reviennent, ou les poursuivent, dans la lumière de l'au-delà.

Ce que les gens ressentent au cours de leurs visions de N.D.E, c'est l'agape. L'être d'amour et de lumière est une manifestation de l'essence même de agape. "L'agape" (autrefois, dans l'église primitive, la fête, le repas joyeux pris en commun) est générosité, bienveillance, chaleur fraternelle, et ne se soucie ni du mérite, ni de l'intérêt de quiconque: c'est la fête de l'amour, une des joies qu'on y trouve étant d'y rejoindre des êtres chers décédés que nous croyions perdus à jamais.

### Le rire fait partie de fête

Parmi ceux qui ont eu un contact avec l'au-delà, j'ai souligné qu'un nombre significatif s'était souvenu que l'être de lumière rayonnait de joie, et d'un humour chaleureux. Il est troublant que le sens de l'humour semble présent au seuil de la mort et au delà. Raymond Moody souligne le fait que de tout temps d'ailleurs, les hommes ont eu recours à lui pour surmonter leur peur de la mort (… et, d'ailleurs, toutes leurs peurs).

Percevoir le voyage comme une fête, et appréhender ce qu'il nous réserve avec un humour joyeux et bienveillant donne à la mort sa dimension naturelle – je dirais: animale au sens le plus respectueux et charmant du terme. Car l'animal a le sens du bonheur, de la joie.

Les recherches de N.D.E nous apportent non seulement un immense espoir, mais un message d'amour intense qui aidera les proches de ceux qui vont mourir à l'expérience profondément spirituelle du passage à l'au-delà. Cela remet l'Amour à sa place, la première, en nous convaincant que lui seul peut nous mener à l'Agape – à la joie dans la lumière.

***Alika Lindbergh***

*Singes hurleurs*

# L'acharnement thérapeutique peut être un crime

**Notre article du no 58 du Journal de Franz Weber, intitulé: "Il ne faut pas avoir peur de la mort" m'ayant valu un abondant courrier, certains des lecteurs se sont dit préoccupés - à juste titre - voire choqués, par une des séquelles les plus courants d'une peur de la mort poussée jusqu'à l'excès: l'acharnement thérapeutique.**

Il est nécessaire, en effet, de dénoncer cette pratique aujourd'hui généralisée, qui sous le vertueux prétexte de respecter la vie (humaine) est trop souvent imposée à des mourants, au mépris de leur dignité.

### Etrange humanité

Possédées par une horreur névrotique de la mort, nos sociétés modernes préfèrent maintenir en vie, à coups de procédés artificiels, les plus misérables épaves, dont on prolonge ainsi - parfois des années - l'abominable calvaire.

Humiliés par la dégradation de leurs facultés les plus précieuses, ou les plus intimes, de pauvres gens à bout de forces se voient contraints de survivre quelques jours, quelques semaines, ou quelques mois de plus, dans des souffrances physiques et morales qui abolissent leur dignité, et, très souvent, les désespèrent … tout, n'importe quelle déchéance, les pires douleurs, plutôt que la mort! L'avilissement plutôt qu'une mort digne: voilà ce que nous impose trop souvent une société qui se targue d'être humaine".

### Le droit de décrocher

Humaine en effet … car les animaux, eux, bénéficient parfois d'un droit refusé aux hommes: celui de mourir dignement, et, même, du droit à l'euthanasie. Dans cette optique, il importe peu qu'hélas! ils doivent ce privilège unique au fait que leurs vies sont bien moins respectables aux yeux dénaturés des humains que la leur. J'ai entendu bien souvent de grands malades leur envier ce droit à la "piqûre" libératrice, et dire avec un poignant regret: " … Ah! si j'étais un vieux chien! …"

Il faut souvent beaucoup d'amour à quelqu'un pour décider de laisser mou-

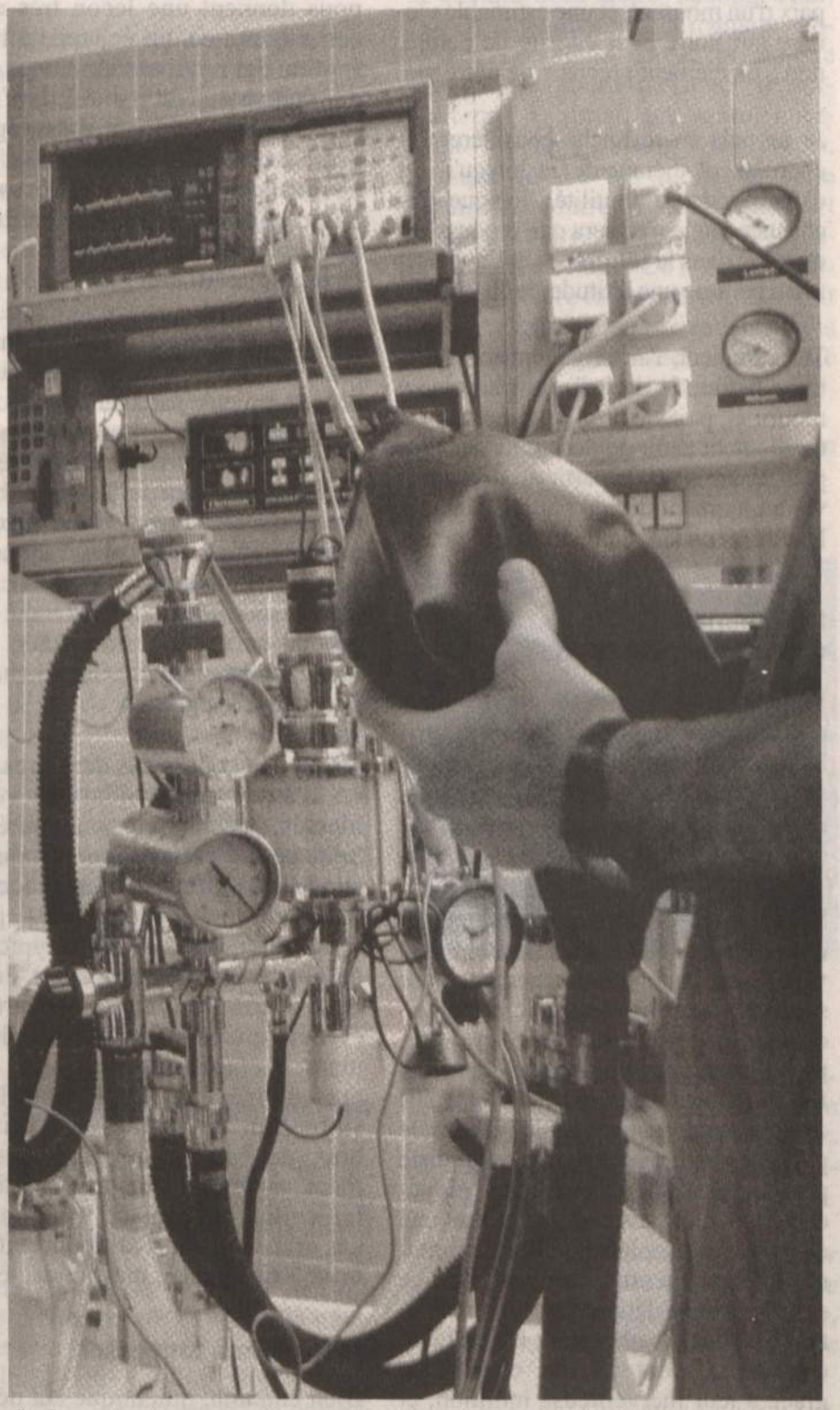

*Prolonger la vie au moyen d'appareils sophistiqués*

rir en paix, ou d'euthanasier, son compagnon animal. Ayant personnellement vécu de ces décisions déchirantes, comme tant d'autres amis des bêtes, je puis avouer qu'elles font partie des pires moments d'une existence fertile en blessures de l'âme. Mais je suis fière de l'avoir fait par amour.

C'est donc en toute connaissance de cause que je puis affirmer qu'accepter la mort digne d'un être cher demande de la bonté, de l'abnégation, le mépris de toute douleur personnelle au bénéfice de la paix d'un mourant, et une estimable victoire sur notre peur égoïste de perdre, nous, un élément précieux de notre vie.

Je ne puis en revanche considérer l'acharnement thérapeutique lorsqu'il est d'une évidente inutilité, lorsque l'échéance fatale n'en sera que repoussée - et vécue dans la souffrance et l'avilissement comme une attitude de "bonté".

Trop souvent, l'acharnement thérapeutique bafoue le droit de tout homme à mourir en paix, le droit qu'il devrait naturellement avoir de décrocher ses propres amarres, et de partir au delà de la vie au moment décidé par les dieux, la Nature … ou simplement par lui-même.

## Les animaux comprennent la mort

Pour ma plus grande douleur - mais pour mon édification - j'ai vu mourir beaucoup d'animaux. Et, dans ce domaine, comme dans tant d'autres, nous avons tout à apprendre d'eux- ou à réapprendre.

Sauf s'ils sont émotionnellement désespérés, les animaux tiennent à la vie. Ils se battent farouchement pour survivre, jusqu'au dernier carré", jusqu'à se ronger la patte prise au piège, mais… lorsque l'épuisement de leurs forces devient une évidence, lorsqu'ils comprennent qu'il n'y a plus de survie possible (et croyez-en une naturaliste passionnée: ils le comprennent!) ils acceptent la mort, avec une dignité et une élégance exemplaires. Tout animal qui meurt, meurt noblement, fût-ce sous les coups d'infects bourreaux. J'irai plus loin: ils acceptent l'éventuelle euthanasie, dont ils ont conscience grâce à leur merveilleuse intuition, et ils l'acceptent avec gratitude.

J'affirme qu'un de mes chiens, à bout de forces, m'a remercié avant de mourir pour l'acte libérateur qu'il savait que j'avais décidé. Et je ne suis certes pas la seule parmi les grands amoureux des bêtes, que je connais, à avoir vécu cet élégant adieu, où l'amour le plus authentique s'alliait à la sagesse.

## On ne leur demande pas leur avis

Les nombreux témoignages qu'on m'a rapporté sur de tels comportements, nous donnent une leçon très claire, comme tout ce qui échappe à la corruption des névroses humaines, comme tout ce qui est naturel: la VIE est sacrée, respectable, et il est légitime de se battre pour la conserver. Mais en revanche, quand l'heure est venue, laissons donc la MORT, entité tout aussi sacrée, nous libérer d'un corps devenu une infâme guenille.

Pour avoir vu mourir des hommes, je sais que beaucoup de grands malades en phase terminale partagent mon point de vue; car, étrangement, si l'acharnement thérapeutique correspond à l'idée que les familles se font de l'amour, s'il est un des commandements d'une médecine abstraite, c'est bien plus rarement le souhait du mourant … mais lui, on ne lui demande guère son avis: traité en débile ou en matériel hospitalier, il n'a, tout simplement, pas voix au chapitre, quel que soit son état.

On a vu, au cours des dernières guerres si atroces, des soldats grièvement blessés, déchiquetés, amputés … bref, ce qui restait d'eux, maintenus en vie (ou plutôt en enfer) grâce à des interventions répétées, des perfusions, des drogues. Un cas typique de ce genre fut même porté à l'écran, dans un film qui était un courageux et très sévère procès de l'acharnement thérapeutique, et qui passa presque inaperçu. Il racontait le calvaire d'un grand blessé – privé de bras, de jambes, défiguré, aveugle, muet, maintenu sous une "tente" qui lui évitait le contact insupportable des draps. Ils survivait pourtant… un tronc sans visage, mais conscient.

## Prolonger à tout prix?

Bien entendu, quiconque eût débranché l'affreux appareillage qui maintenait en vie ce damné eût été poursuivi pour meurtre…

Qu'on se dise bien que dans la sinistre réalité, de tels cas foisonnent… même si quelques médecins miséricordieux laissent la mort délivrer de tels martyrs

Je voudrais terminer en évoquant le souvenir de ma plus chère amie, morte il y a plus de 10 ans, mais qui me manque encore aujourd'hui.

D'un caractère extrêmement gai, elle n'avait qu'une crainte: perdre un jour ses facultés, devenir dépendante, être physiquement et intellectuellement diminuée. Et voici que deux tumeurs au cerveau, opérées à 15 jours d'intervalle, l'avaient laissée paralysée et totalement dépendante.

Tant de fois elle m'avait dit qu'elle préférerait la mort à la déchéance! Elle le répétait avec ferveur dès que nous évoquions la vieillesse, ou la mort.

Les interventions qu'elle avait subies ne servaient bien entendu qu'à retarder une échéance fatale, car les tumeurs du cerveau étaient secondaires à un cancer du poumon très avancé, inopérable à ce stade.

Un matin, alors qu'on l'avait laissée, à demi effondrée, dans une chaise roulante, une aide soignante bien intentionnée la mena devant un miroir, et cru gentil de dire, devant le pitoyable reflet: "Regardez comme vous êtes jolie! Vous êtes en vie, vous voyez! tout va bien!…"

Alors, mon amie Jany, qui ne parlait plus que par borborygmes depuis des jours, leva brusquement sur l'aide soignante son magnifique regard vert – tout ce qui restait de sa beauté ruinée – et d'une voix étonnamment distincte prononça ces dernières paroles. Elle, si "bien élevée" dit clairement: "Quelle connerie!". Et se tut pour toujours.

C'est donc à elle, Jany-France Millet, morte dans l'humiliation de l'acharnement thérapeutique, que je dédie cet article.

A elle, pour qui la mort fut bonne.

*Alika Lindbergh*

# Des jours heureux au paradis australien des chevaux

par le Prof. Werner A. Galluser

On ne peut guère m'en faire accroire. En ma qualité de géographe, je suis sensé connaître professionnellement à fond le tourisme, les paysages et la protection de la nature, plus particulièrement en Australie, l'un des domaines de mes recherches de naguère. Comme le travail de Franz Weber m'impressionne beaucoup, je souhaitais, en conclusion de mon dernier voyage en Australie, faire une halte dans son "hôtel équestre" de Pine Creek. Pour ce faire, je planifiai au moins une courte semaine.

## Joyeuse découverte

En compagnie de ma nièce, cantatrice, qui devait se produire en concert à Adelaide et pour laquelle la vaste nature de Bonrook était idéale, nous nous trouvions le 6 octobre 2001 devant notre hôtel de Darwin. Thomas Scherraus, l'actif manager du ranch nous amena, en deux heures justes, au "Franz Weber's Bonrook Resort", près du village de Pine Creek. Détail charmant, entretemps dans un pub d'Adelaide River, nous avions fait connaissance avec Charly, le buffle empaillé du film "Crocodile Dundee".

L'arrivée sur le "Franz Weber Territory" fut une joyeuse découverte: à la place d'un quelconque bloc hôtelier, nous trouvions une sorte de jardin de bungalows: l'hôtel proprement dit et sa réception dirigée par la toujours accueillante Cathy, entouré de trois, voire quatre bungalows au milieu d'un jardin tropical bien soigné, avec ses pelouses et ses deux piscines. Tout autour, des espaces cloturés pour les chevaux. Au delà du "Creek" (le lit presque asséché d'une rivière), se trouve le parcage des véhicules et d'autres enclos à chevaux dont celui de l'harnachage, puis la maison d'habitation du directeur du ranch, Sam, et de sa famille. Toute la propriété représente quelque 500 km2 de terre sauvage, c'est-à-dire une "savanne à termites" qui, aujourd'hui à la fin de la saison sèche, reçoit les premières pluies.

## Charmantes professeurs

Le deuxième jour, une longue promenade avec Thomas nous permit de nous familiariser avec les lieux et leur aménagement: l'ancienne ligne de cheminde fer, l'hôtel des chercheurs d'or de Grove Hill, le cimetière historique de Burundi, les cimetières de voitures, les vestiges de la ligne télégraphique transcontinentale: un paradis pour les passionnés d'histoire et de techniques. Et en plus, une savanne à termites verdissante avec ses variétés d'eucalyptus, ses buissons odorants et ses herbes en jeunes pousses. Trésors de la nature, tels ces jeunes arbres qui poussent en traversant une termitière ou encore ces cathédrales à termites hautes jusqu'à cinq mètres Des emplacements à vocation oecologique (dits floodplain-places), résidences des termites-bowling qui se présentent comme des places de jeux de boule de plusieurs ares. Tôt le matin, sur le dos de mon paisible hongre "Bundjee", j'appréciais les mouvements doux du sol de la savanne en compagnie d'Elly ou de Suzie, les deux élégantes professeurs de monte du ranch. L'ambiance familière et l'absence d'un remue-ménage perturbateur nous permirent de vivre de vraies journées de repos, cela entouré par une équipe attentive et enthousiaste.

## Des friandises pour un saurien

Compte tenu que de sa chaise longue sous les palmiers on jouit d'un coup d'oeuil unique sur les chevaux au pré et médite aussi bien au respect du monde vivant, on se trouve enclin à de nouvelles rencontres avec la nature. Tandis que ma nièce exerçait ses vocalises dans sa chambre dans la prespective de son concert, et que j'étais plongé dans mon livre préféré "Monsieur Breugnon" (de Romain Rolland) sous un grand bananier, j'entendis un bruissement surprenant derrière moi: un sombre lézard géant, de quelque deux mètres de long, avançait en se dandinant à la manière saurienne, sa longue langue prenant le vent dans les abords de l'hôtel. Il semblait que l'animal, un varan, cherchait quelque chose de précis. Lorsque je me fus remis de cette étrange rencontre, je fis aussitôt part de ma découverte à la réception, Cathy me dit en riant:"Ce n'est que Anna de la rivière toute proche. Elle sait qu'il y a parfois des friandises dans la cour arrière, déposées là pour elle par les employés de la cuisine.

Cette cuisine, qui ne laisse aucun de nos désirs insatisfaits.

*Un habitant de la réserve: Anna, le varan*

C'est ainsi que le "Franz Weber Bonrook Resort" s'institue en paradis non seulement des chevaux et des hôtes en quête de repos, mais aussi des natifs de la faune australienne.

***Werner. A. Galluser***
***professeur émérite***
***de géographie humaine,***
***Université de Bâle***

# Si vous partez pour l' Australie, ne manquez en aucun cas

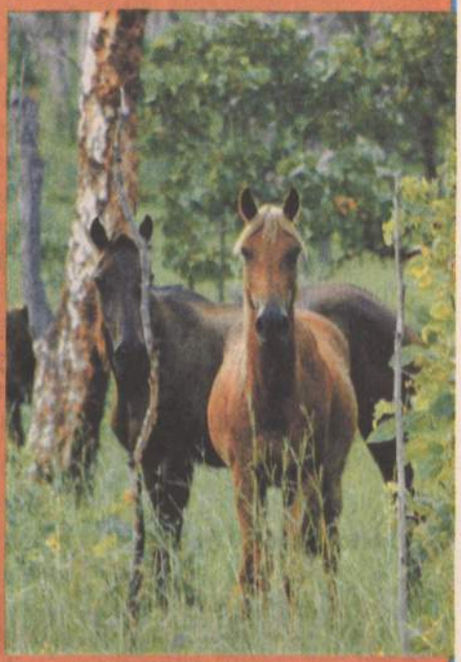

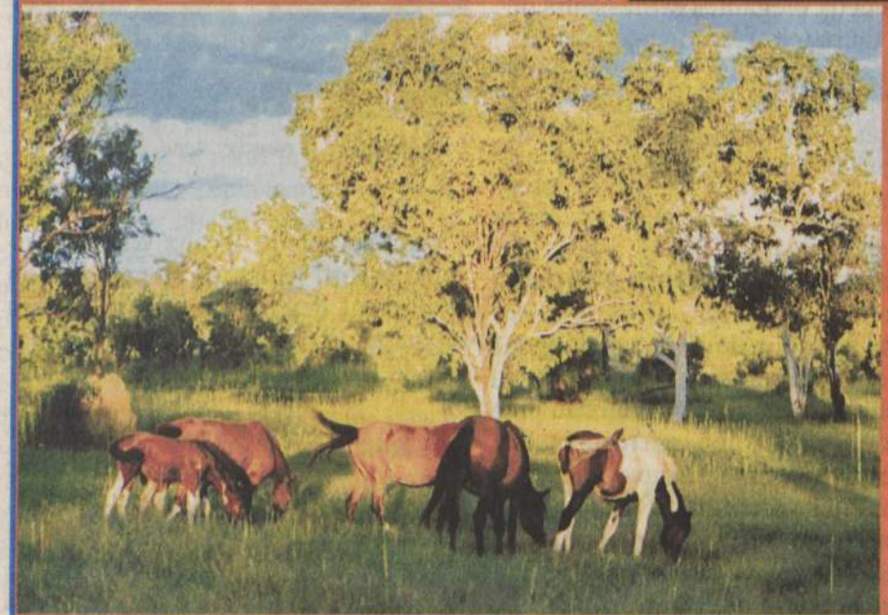

## VISITE AU PARADIS DES CHEVAUX

Prère de retourner ce talon à
**Fondation Franz Weber** - Postfach - CH - 1820 Montreux

www.fwb-resort.com

J'aimerais visiter le Franz Weber Territory et je vous prie de m'adresser, sans engagement de ma part, la documentation correspondante

Nom et prénom : _____

_____

Adresse exacte: _____

_____

No postal, localité : _____

# Les chevaux sauvages du Franz Weber Territory

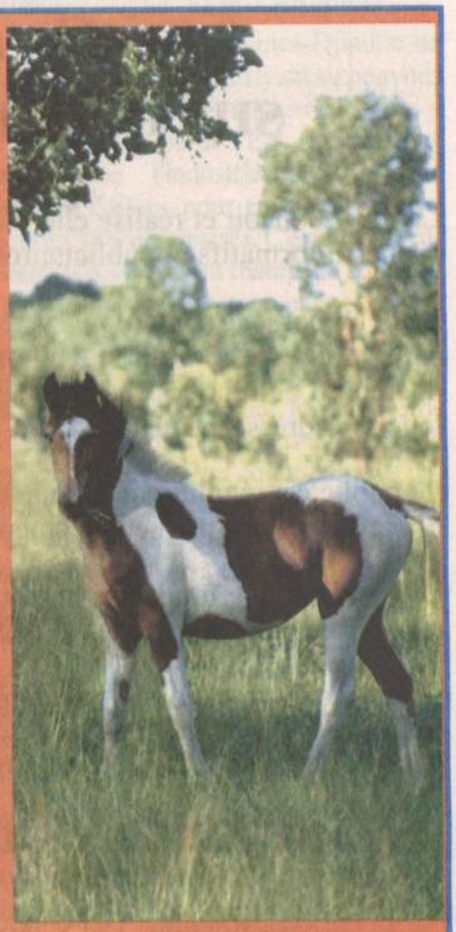

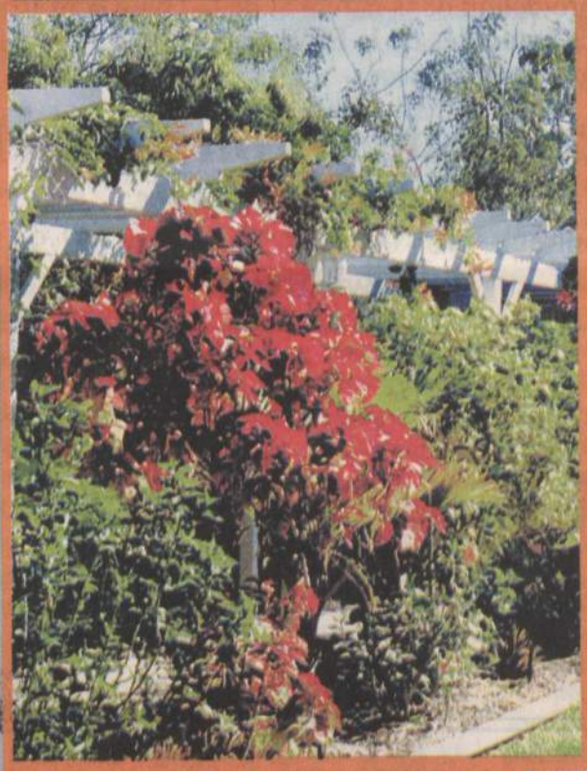

Votre séjour
est une contribution au
maintien
de ce refuge unique en
Australie
des chevaux sauvages
persécutés.

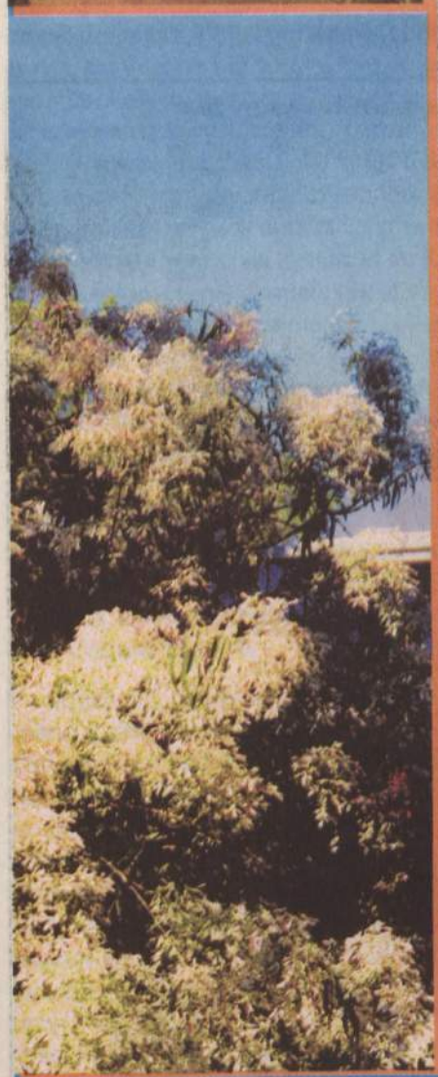

**"Une oasis de beauté et de paix au coeur du bush australien"**

# Ce que vous devez savoir sur la Fondation Franz Weber (FFW)

La FFW conçoit et réalise elle-même et jusque dans les moindres détails toutes ses campagnes et tous ses imprimés informatifs et publicitaires - ce qui lui permet de réduire ses frais au strict minimum.

La FFW possède son propre système informatique et ses propres bases de données. Elle gère elle-même son fichier d'adresses et imprime elle-même ses bulletins de versements bleus (BVR). Elle évite ainsi le concours onéreux d'entreprises spécialisées. Son fichier d'adresse est protégé à cent pourcent. La FFW ne vend ni ne loue ses adresses à des tiers.

FONDATION FRANZ WEBER
D F E

Le public est régulièrement tenu au courant des activités et de l'évolution des projets de la FFW par le Journal Franz Weber qui publie également chaque année les comptes et les bilans de la Fondation.

La FFW est une fondation humanitaire dans le sens des articles 80-89 du Code Civil Suisse. Sa comptabilité est révisée par des organes de contrôle indépendants.

Le but statuaire de la FFW est la protection de la nature et de la faune dans le monde entier. Par vos dons, vous soutenez les deux grandes réserves naturelles de la FFW en Australie et en Afrique et ses nombreuses campagnes en cours en Europe et notamment en Suisse.

## Soutenez le travail de la Fondation Franz Weber!

Fondation Franz Weber,
case postale, 1815 Montreux - Tel. 021/964 37 37, Fax 021/964 57 36, ffw@ffw.ch
**www.ffw.ch**

### Bilan de Helvetia Nostra, 31.12.2000

| | | Actif Frs. | Passif Frs. |
|---|---|---|---|
| Chèques postaux | | 86'448.96 | |
| Matériel de bureau - Machines | | 200.00 | |
| Impôts anticipés | | 78.70 | |
| Fondation Giessbach au Peuple Suisse | | 117'029.95 | |
| Fondation Franz Weber | | 22'789.50 | |
| Créanciers divers | | | 1'200.00 |
| Passif transitoire | | | 4'984.50 |
| Bonus Hôtel Giessbach | | | 113'910.90 |
| Fondation Franz Weber c/c | | | 0.00 |
| Report de l'exercice précédent | 105'257.76 | | |
| Excédent produits | 1'193.95 | | 106'451.71 |
| | | 226'547.11 | 226'547.11 |

### Compte pertes et profits de Helvetia Nostra 2000

| | Charges Frs. | Produits Frs. |
|---|---|---|
| Dons divers & Cotisations | | 14'885.00 |
| Intérêts actifs | | 152.05 |
| Legs | | 0.00 |
| Campagne Environnement (Alpina) | 3'000.00 | |
| Campagne Air Moléson | 1'468.50 | |
| Frais Saanen aménagement territoire | 200.00 | |
| Don Fond. Bellelay | 500.00 | |
| Frais campagne votations | 1'734.00 | |
| Amortissements | 60.00 | |
| Frais de véhicule | 557.70 | |
| Frais administration & bureau | 3'228.00 | |
| Imprimés | 637.00 | |
| PTT | 67.60 | |
| Frais réunions, Relations Humaines | 1'390.30 | |
| Frais divers - Honoraires Avocats | 1'000.00 | |
| | 13'843.10 | 15'037.05 |
| Excédent Produits | 1'193.95 | |
| | 15'037.05 | 15'037.05 |

### Bilan de la Fondation Franz Weber, 31.12.2000

| | | Actif Frs. | Passif Frs. |
|---|---|---|---|
| Caisse, chèques postaux, banque | | 2'158'635.75 | |
| Actions Parkhotel Giessbach SA | | 1'900.00 | |
| Fondation Giessbach au peuple suisse | | 443'033.30 | |
| Stock marchandises | | 58'730.00 | |
| Débiteurs divers, actif transitoire | | 29'865.80 | |
| Débiteur Salisbury House Pty | | 33'339.90 | |
| Immeubles - Bureaux | | 1'834'907.91 | |
| Part Immeuble L'Abergement (est) | | 68'750.00 | |
| Immeuble France | | 484'107.25 | |
| Installations | | 5'500.00 | |
| Programme ordinateur | | 4'000.00 | |
| Equipement informatique | | 28'000.00 | |
| Immobilisé Australie | | 2'482'366.40 | |
| Mobilier/Véhicules/Machines/Equip. | | 24'300.00 | |
| Helvetia Nostra | | | 22'789.50 |
| Créanciers divers | | | 152'491.47 |
| Hypothèque immeuble | | | 330'000.00 |
| Provisions diverses | | | 5'000.00 |
| Passif transitoire | | | 200'064.23 |
| Fonds propres au 01.01.2000 | 7'448'331.12 | | 6'947'091.11 |
| Perte en 2000 | -501'240.01 | | |
| | | 7'657'436.36 | 7'657'436.36 |

### Compte pertes et profits de la Fondation Franz Weber 2000

| | Charges Frs. | Produits Frs. |
|---|---|---|
| Frais PTT pour campagnes, mobilisation, journal FW, actions directes (chevaux, éléphants, dauphins, buts généraux FFW, etc.) | 1'892'088.35 | |
| Autres frais | | |
| Salaires, charges sociales, intérimaires | 537'551.52 | |
| Frais généraux (chauffage, électricité, frais immeuble) | 76'839.33 | |
| Maintenance fichiers & cours infromatique | 14'942.25 | |
| Assurances | 21'446.43 | |
| Entretien, réparat.installations | 17'493.67 | |
| Fournitures de bureau, imprimés, administration, PTT) | 152'517.22 | |
| Journaux, cotisations, documentations, films | 40'377.33 | |
| Frais voyages, congrès etc. | 74'752.84 | |
| Frais de voiture | 19'879.70 | |
| Perte s/titres Parc Hôtel SA | 4'625.00 | |
| Frais généraux divers, recours, honoraires | 58'604.79 | |
| Amortissement | 31'085.70 | |
| Frais banques & variat.monét. | 7'928.23 | |
| Intérêts hypothèque, frais immeuble | 32'027.65 | |
| | 1'090'071.66 | |
| Ventes nettes, dons divers, legs, etc. | | 762'582.23 |
| Campagnes div. (chevaux, éléphants, actions diverses, animaux de boucherie) | | 1'707'646.05 |
| Intérêts actifs | | 10'691.72 |
| | 2'982'160.01 | 2'480'920.00 |
| Perte de l'excercice | -501'240.01 | |
| | 2'480'920.00 | 2'480'920.00 |

*Suite de la page 10*

tes, les uns contre les autres et contre les Serbes.

Je me suis aussi rendu compte de la contradiction entre la politique déclarée d'auto-détermination et la défense d'une démocratie multiculturelle et multiethnique. Quand on dit qu'une nation doit pourvoir s'autodéterminer, cela paraît très bien. Mais la Croatie aux Croates signifie qu'on peut expulser les Serbes de la Krajina de leur foyer ancestral où ils ont vécu depuis plus de 800 ans.

**Q.:** Quelle est, selon vous, l'origine des guerres dans les Balkans ?

**R.:** La version officielle affirme que l'origine des guerres réside dans d'anciennes haines ethniques. Mais, en fait, ces différents groupes ethniques vivaient en paix depuis 50 ans ou plus. Il y avait un taux élevé de métissage des groupes ethniques dans différents endroits. Il y a aujourd'hui, 100'000 Albanais qui vivent en Serbie. Ces peuples se mélangeaient, se mariaient entre eux. Les haines ethniques ont été stimulés quand les choses ont commencé à mal tourner en Yougoslavie. Je pense que l'agression financière du Fonds monétaire international qui a eu des effets graves sur l'économie yougoslave, a joué son rôle. Puis je pense que l'intrusion des déstabilisateurs occidentaux, parmi lesquels l'Allemagne, l'Autriche et les USA, a encouragé les éléments sécessionnistes et séparatistes les plus durs et les plus rétrogrades en Croatie, en Bosnie et au Kosovo. Sans arrêt, ces derniers ont alimenté les factions les plus violentes, comme dans le cas des Albanais du Kosovo qui, incidemment, non seulement persécutaient les Serbes et les autres groupes ethniques, mais s'attaquaient aux Albanais qui n'étaient pas séparatistes et qui travaillaient pour le gouvernement national à la poste ou ailleurs, et qui tout en étant favorables à une séparation, n'étaient pas partisans d'une stratégie de violence armée. Comme Rugova.

Ironiquement, qu'est-ce que Rugova a fait quand il s'est senti menacé par l'UCK? Il s'est rendu en Serbie pour être protégé. Il était en fait en sécurité dans cette vicieuse Serbie prétendument obsédée par le nettoyage ethnique. Les véritables nettoyeurs ethniques étaient Izetbegovic, Tudjman et l'UCK. Expulsant les gens, chacun dans son domaine. Nous avons vu cela au Kosovo où les juifs, les Goranes, les Serbes et les Roms ont été chassés de leurs foyers.

L'origine des guerres – ou disons leur développement – a été le fait des Etats-Unis. La politique US est pleine de ressources. Elle est très froide et calculatrice. Elle n'est pas erronée, elle n'est pas confuse, comme le croient certains libéraux. Les libéraux sont toujours heureux de pouvoir dire qu'ils sont beaucoup plus intelligents que les décideurs politiques. Mais en fait, les décideurs politiques occidentaux ont fait exactement ce qu'ils ont voulu, c'est-à-dire démembrer la Yougoslavie.

On en était au reflux dans tous les pays communistes. Et voilà la Yougoslavie, un grand pays – vu de près, c'était un grand pays multiethnique se portant bien, dont 75% de l'économie se trouvait dans le secteur public. C'était intolérable. Les deux choses à faire étaient privatiser le pays et le décapitaliser. En détruisant l'industrie automobile du pays, vous accroissez la valeur de votre propre industrie automobile. En détruisant son industrie pharmaceutique – par privatisation ou par bombardement, ou les deux – vous améliorez le capital de votre industrie pharmaceutique. C'est ce processus qui se déroule dans toute l'Europe de l'Est: en Bulgarie, en Hongrie, en ex-Union Soviétique et en Yougoslavie.

Voilà le but: transformer ces pays – qui fonctionnaient bien dans un système différent d'utilisation de leur terre, de leur main d'œuvre, de leurs ressources, de leur marché et de leur capital – en des pays du Tiers monde. Hauts niveaux de chômage. Désindustrialisation forcée. Salaires réduits. Pauvreté. Crimes. Drogue. Et privatisation.

Le gouvernement Kostunica-Djindjic ne fait pas exception. En arrivant au pouvoir, il a privatisé ou offert à la privatisation – ce qui, en Europe de l'Est, signifie souvent brader l'industrie entière pour quelques dollars, pour ensuite l'arrêter – plus de 7'000 entreprises. C'est le moment précis où les USA ont manifesté amitié et soutien pour ce gouvernement.

Ce qu'ils détestaient le plus chez Milosevic, c'est qu'il refusait de s'agenouiller devant le marché libre global, le marché privé. C'était son plus grand crime. Plus que les atrocités qu'ont pu commettre ses paramilitaires au Kosovo. Ce serait d'ailleurs une guerre extraordinaire si aucune atrocité n'y avait été commise.

**Q.:** Avez-vous un avis sur ce que devrait être la politique française dans les Balkans?

**R.:** Je peux vous dire ce que la France ne devrait pas faire. Elle ne devrait pas être la petite canonnière dans le sillage du cuirassé américain, comme Tony Blair dans celui de tous les présidents US. Nous, nous appelons Tony Blair le député de Grande Bretagne. Ce serait bien de voir la France reconquérir cette indépendance politique qu'avait de Gaulle – même si de Gaulle n'a pas été un de mes héros préférés. Mener une politique qui se préoccupe des intérêts de pays au lieu d'être un associé mineur de l'impérialisme global. Parce qu'en fin de compte, une France asservie aux impérialistes globaux ne pourra pas défendre ses intérêts et ceux de son peuple. ■

**Comnène Betchirovitch**

(Komnen Bečirović)

# LE KOSSOVO DANS L'ÂME

L'Age d'Homme

## Un livre à lire absolument!

En présentant un florilège de citations de grands auteurs français du passé (…), Comnène Betchirovitch montre, de façon frappante, comment leur compréhension emphatique de la réalité temporelle et intemporelle du Kossovo contraste avec l'ignorance et l'aveuglement dont nos leaders d'opinions ont fait preuve depuis 1990.

(…) Arrivé au terme de ce livre, on ne peut que se demander: revenait-il à l'Occident, héritier à la fois du christianisme et des Lumières, d'éteindre une flamme dont ni la sanglante oppression ottomane, ni le nazisme, ni le communisme, n'avait réussi à venir à bout? On s'est, à juste titre, ému de la destruction des Bouddhas géants par les talibans. Qui – à part quelques vrais humanistes comme le grand écologiste suisse Franz Weber, très présent dans ce livre – s'est scandalisé que les inestimables trésors du Kossovo soient livrés au vandalisme des mercenaires albanais et au fracas des bombes américaines? Est-ce parce qu'ils sont chrétiens?

***Maurice Pergnier, Prof. à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université de Paris Val-de-Marne.***

# Les lecteurs ont la parole

## ABATTAGE RITUEL

### *Il y a 31 ans déjà*

Berne se propose de remettre en vigueur l'égorgement rituel des animaux de boucherie (qui est, en somme, de la vivisection, voire pire). Suppression de l'article 25 bis de la Constitution. C'est comme les radis, ça revient de façon régulière. C'est ainsi qu'il y a 31 ans il a fallu se battre comme des lions pour faire abroger ce projet indigne.

J'ai maintenant 93 ans. Dans un mois j'entrerai dans ma 94ème année. C'est dire qu'il est probable que je ne serai plus là quand, les signatures ayant été réunies, on fera appel au peuple Suisse. Et beaucoup de gens sont absolument ignorants de ce qu'est l'égorgement rituel. Il faudra informer dur, répondre à ceux qui traiteront les zoophiles (amis des animaux) d'antisémites. J'ai fait cela il y a 31 ans, souvent sous les injures. Je ne doute pas que vous le ferez, et avec plus de moyens que je n'en avais.

P.S. J'ai beaucoup de documentations sur la campagne de cette époque – Heureusement j'ai tout conservé, ayant essayé ensuite de faire abolir – sans y réussir, à cause notamment des marchés passés avec les pays arabes, l'égorgement rituel en France. D'après la Tribune il est dit qu'ainsi les pratiquants pourront acheter la viande cacher en Suisse au lieu de l'importer. C'est sordide.

*Mathilde Rognon, 1207 Genève*

### *Que restera-t-il de notre pays ?*

Bravo Mr. Weber je suis de tout cœur avec vous. C'est avec beaucoup d'attention que je vous ai suivi lors de votre passage au TJS le 29.1.02. J'ai un grand respect pour vous, pour tout ce que vous faites et surtout concernant les animaux. Ce n'est quand même pas des juifs et des musulmans qui vont imposer leurs exigences et leurs coutumes. Si nos coutumes ne leur plaisent pas ils n'ont qu'à prendre le chemin du retour ou à défaut qu'ils mangent de l'herbe.

Le grand respect que j'ai pour les animaux n'a rien à voir avec la haine que j'ai envers une certaine espèce d'humains. Pour moi le droit des animaux passe avant le droit de ces gens là. Quand au Conseil fédéral, n'en parlons pas, il pense uniquement à l'argent des juifs. Quand aux musulmans, les trois quarts se font entretenir dans notre pays. Il y a déjà 450'000 musulmans en Suisse, que restera-t-il de notre pays ? Dans 10 ans ils dépasseront les 5'000'000. Tout ça me révolte au plus haut point. Je vous prie de me faire parvenir un formulaire pour que je puisse récolter des signatures.

*Yvette Rugiero, 1800 Vevey*

### *Nulle part dans la bible*

Hier je vous ai envoyé un don sur le compte 18-6117-3. C'est une aide au cas où vous lanceriez un référendum concernant les abattages rituels des animaux. J'aime beaucoup les personnes juives mais nulle part dans la bible il est défendu d'étourdir les animaux avant de les saigner. J'ai aussi appris que les Musulmans entraînaient leurs moutons dans la forêt pour les égorger de quelle manière! Merci de défendre les animaux avec énergie.

*Lily A. Ruppen, 1203 Genève*

### *Contre le retour de la barbarie*

J'ai particulièrement apprécié l'intervention de M. Franz Weber l'autre soir au Journal de la TSR (diffusé en France sur TV 5), contre le lobby de l'abattage rituel des animaux. Il est déjà ignoble d'égorger des animaux pour les manger, mais le faire sans les avoir préalablement insensibilisés, c'est le sommet de l'horreur. Souhaitant vous aider dans ce combat contre le retour de la barbarie, et aussi m'inspirer de vos arguments pour les diffuser en France où tout reste à faire, je vous serais très reconnaissant de me faire parvenir un bulletin d'adhésion à votre Fondation dont j'apprécie depuis longtemps les interventions en faveur des animaux, de la nature, et du patrimoine architectural.

*Jean-Philippe Alessandra*
*F-06270 Villeneuve-Loubet*

### *Une grande leçon*

Abattages rituels - trois fois non ! Aussi loin que je me souvienne, j'ai toujours eu beaucoup de sympathie et d'admiration pour le peuple juif et j'en ai encore. Je déplore aussi qu'actuellement il est indéniable qu'une nouvelle vague d'antisémitisme semble bien se dessiner. Mais à qui la faute? Chers Amis juifs, ouvrez donc vos yeux et observez un peu la façon inhumaine de votre conduite envers vos voisins. Une telle conduite, ne peu que renforcer l'antisémitisme à travers le monde.

D'autre part, l'abattage rituel, cruel, désuet et indigne d'une société civilisée envers nos co-créatures, les animaux, ne peux que susciter aussi un regain d'antipathie envers vous, par des personnes qui jusqu'à aujourd'hui vous étaient favorables. Pensez-vous que Yahvé soit satisfait que l'on sacrifie si cruellement la vie de ses propres Créatures? Prenons plutôt l'exemple du Christ qui nous a appris une grande leçon en se sacrifiant lui-même et non en sacrifiant cruellement des animaux qui ne demandent qu'à vivre et à nous aimer. Nous pouvons prendre aussi l'exemple du Bouddhisme, une philosophie remplie d'Amour et de Compassion envers toute la Création, y compris les animaux.

J'espère de tout mon cœur, que tant pour vous-mêmes, que pour les animaux, que vous cessiez cet abattage moyenâgeux et cruel lequel n'a rien à voir avec l'adoration d'un Dieu rempli d'Amour et de Bonté.

Je terminerai, en citant les paroles d'un vieux sage de l'antiquité, dont je n'ai malheureusement pas retrouvé le nom, qui disait: "C'est en voyant couler le sang de l'animal, que l'homme s'habitue à voir couler le sang de l'homme". A voir ce qui se passe au Moyen-Orient, j'ai bien peur que ce vieux ne se soit pas trompé.

*J.P. Golay, 1027 Lonay*

### *Une réponse à la Ligue des Musulmans de Suisse*

Votre document concernant l'abattage rituel est une addition incroyable de contradictions dialectiques qui me font penser aux diatribes communistes que j'ai dû ingurgiter pendant 10 ans. Mais commençons par cette première affirmation en introduction: "Ainsi les animaux ne sont pas des choses dispersées dans la nature dont l'homme peut se servir à sa guise. Ils forment une commu-

nauté ayant sa valeur et tout bon ou mauvais acte envers eux est conjugué en une récompense ou un châtiment.(…) – Dans cette optique, il faut signaler que l'aspect indirect de cette valorisation des animaux, c'est l'interdiction de les faire souffrir."

Cela me rappelle tristement que ce que l'on dit, n'est pas ce que l'on voit en fait. A Aden, dans l'aéroport, en 1982, un minuscule petit chat affamé était shooté par les gros pieds des hommes en turbans attablés devant leur tasse de café. A Beyrouth, des ânes attendaient des heures en plein soleil, assoiffés, près de l'aéroport à l'entrée du camp de l'OLP, et d'autres chats et chiens difformes fouillaient dans les poubelles étalées au coin de certaines rues de la ville près du phare de Manara. A BouSaada, Algérie, dans le désert, des chameaux pleuraient sous le frottement cruel de leurs harnais. A Dubai, des vaches affamées mangeaient du papier dans les tas d'ordures à Deira. A Fez, de malheureux petits ânes glissaient sur les grosses pierres rondes pavant les ruelles, écrasés sous le poids de charges immenses. A Oman et au Yémen, des chiens jaunes maigres, parcourent le désert à la recherche de nourriture. A Marjayoun, les moutons sont égorgés devant des enfants à peine de 8 ans, traumatisés et pleurant, comme ma fille la veille d'un mariage.

Je ne dis pas que dans nos pays, nous n'avons pas des horreurs pires comme le transport des animaux de boucherie, ou la destruction massive de malheureux bovins et ovins, ou l'élevage de poules en batterie ou d'animaux à fourrure élevés pour fabriquer des manteaux, mais nous n'avons pas la prétention d'en appeler à la bible.

Pour l'instant revenons au problème en cause. Je considère l'abattage rituel comme un meurtre et même pire que la vivisection considérée comme une torture épouvantable. Ce qui me choque c'est votre phrase: "Les règles qui ont trait à la mise à mort des animaux, font partie de la loi (vous ne dites pas foi) islamique" ajoutant: "cependant elles ne figurent pas dans le Coran lui-même". Ou bien c'est de l'hypocrisie désinformatrice, ou bien c'est un mensonge. Le comble de l'ironie se loge dans votre phrase: "L'abattage selon la loi islamique est ordonné pour ne pas BANALISER la mort de l'animal et pour VALORISER l'animal comme créature". Drôle de conception de la pitié et de la dignité d'une créature vivante!! Il suffit d'invoquer le nom d'Allah, s.v.p. et pas de Dieu comme vous dites avant de l'abattre pour obtenir la bénédiction d'un acte barbare.

Mêler Dieu, Allah ou Jéhovah à ces pratiques sauvages est une hérésie. Surtout que: "ni le Coran, ni la Sunna du prophète (BSDL) n'utilisent formellement le mot "étourdissement" qui est récent, mais ne l'interdisent pas non plus." Il n'est également fait mention nulle part, lorsque vous parlez d'égorgement fait avec DOUCEUR et le meurtre commis avec BONTE que cela éradique l'adrénaline qui reste dans les tissus. En mangeant cette viande polluée avec la peur comme assaisonnement, il n'est pas étonnant qu'elle renforce les idées dangereuses de certains Ben Laden ou Ariel Sharon.

Donc si vous êtes persuadés que l'abattage rituel islamique est "le meilleur par clémence envers les animaux pour lui faire du bien et alléger ses souffrances" j'en suis terriblement tétanisée et je me demande pourquoi nos associations d'aide à mourir dans la dignité pour les être humains, ne font rien pour essayer votre MERVEILLEUX SYSTEME?

Mais évidemment, je comprends cela, vu que "la nature spéciale des procédés de mise à mort des animaux n'ayant pas permis à ce jour une réponse scientifique finale et unique de non souffrance, l'application d'un tel procédé ne soit pas encore généralisé au profit des êtres humains et il faut laisser à la science de mener à terme ses recherches pour en faire un outil de conciliation".

Pour terminer, votre association se permet de donner des conseils à nos législateurs chrétiens, sous prétexte que vous êtes 300'000 musulmans établis chez nous. Outre que nous sommes majoritaires et que la démocratie dont nous avons la jouissance donne la préférence au plus grand nombre, que d'autre part nous sommes chez nous, et vous êtes chez nous, il serait de bon ton d'accepter nos lois helvétiques qui n'ont rien d'islamique et de vous conformer discrètement à nos coutumes." Car en prétendant ne pas vouloir heurter les fondements du consensus social sous prétexte de sauvegarder des droits pour les minorités", la vôtre en l'occurrence, vous exigez le non respect de nos propres droits et coutumes majoritaire en heurtant nos principes religieux et nos lois jamais remises en question avant votre installation dans notre pays, présence que nous avons acceptée par principe humanitaire. Il serait grand dommage que nous devions le regretter.

*Maria de Seinmers, Genève*

***Respectez nos habitudes civilisées***

Je suis très surpris que les médias de la radio et de la télévision romande nous imposent, depuis quelque temps, les lamentations du lobby religieux juif. Après le verbiage agaçant de Cruella Brigitte Sion, son alterego Alfred Donath, qui s'était déjà illustré dans la presse, accentue encore la pression pour le rite d'égorgement à vif des animaux.

En Suisse, nous ne voulons pas d'ingérence étrangère dans notre culture paisible et démocratique.

Si les fondamentalistes musulmano-juifs espèrent sous faire fléchir, ils se trompent. Talmudisme et talikanisme imposés sont importuns. Sans culpabilisation aucune, nous demandons le respect, en tant que pays d'accueil, de nos habitudes civilisées. Ces revendiqueurs sans cœur me font penser aux décideurs traitant les quadrupèdes et les bipèdes comme de la marchandise sur pied.

D'ailleurs, ces gesticulations verbales autoritaires ne sont-elles pas le prétexte d'évacuer en Suisse les conséquences des conflits en Israël? Ni juif, ni arabe, ni chrétien, Jérusalem doit être territoire libre international. Pour ma part, j'irais plus loin: Cela cache une réalité plus grave: la surnatalité et la surpopulation du globe. Souvenons nous des guerres importées au Kosovo et en Macédoine, précisement à cause de la surnatalité démographique. Vive la laïcité pacifique!

*S.G.J. Grand, 1203 Genève*

***Ou s'arrêtera la tolérance ?***

Après avoir pris connaissance de l'avant-projet du Conseil Fédéral concernant l'abattage rituel, je suis vraiment indignée et je ne peux pas accepter une telle proposition. Aussi, j'envoie ce jour une lettre de protestation au Conseil Fédéral, dont je vous remets ci-joint une copie pour information. Je voudrais vous témoigner toute ma gratitude d'être toujours et inlassablement là chaque fois qu'il y a une juste cause à défendre et cela depuis de nombreuses années.

Aux Conseillers Fédéraux à Berne

On vous appelle aussi les sept Sages mais après avoir pris connaissance de votre avant-projet concernant l'abattage rituel en suisse, permettez-moi d'en douter. J'avais du respect et faisais confiance au Conseil fédéral pour sauvegarder ce qu'il y a de bon dans notre pays auquel je suis très attachée.

Je suis donc très déçue et complètement anéantie. Ma compassion pour les animaux me donne un sentiment de révolte. En effet l'abattage par égorgement sur des animaux vivants consiste ni plus ni moins à assassiner les animaux dans de grandes souffrances, atroces, inacceptables et indignes de l'homme. Ne trouvez-vous pas que les animaux paient déjà un très lourd tribu de cruauté infligé par l'être humain? Que le prétexte soit la religion, l'intérêt financier ou même parfois le sadisme, rien ne peut justifier de tels actes. Les vaches par exemple ne sont-elles pas nos "mères nourricières" pendant les premiers mois de notre vie?

L'être humain a-t-il perdu sa dignité et son cœur? Manque-t-il à ce point à son devoir de respecter et protéger les animaux qui sont des créatures de Dieu, qui ressentent des sentiments et de la douleur?

Comment pouvez-vous être insensibles devant tant de souffrances? La Suisse va-t-elle revenir à la barbarie? En autorisant l'abattage rituel utilisé par certaines religions, ne craignez-vous pas également d'attiser certains sentiment néfastes? Certaines religions ont des pratiques en totale contradiction avec nos valeurs, mœurs et notre culture. Va-t-on un jour accepter tout cela au nom de religions archaïques et inacceptables pour nous ? D'autre part que ferez-vous alors si d'autres religions venaient demander par exemple de pouvoir brûler les morts sur des bûchers en plein air? Où s'arrêtera la tolérance vis-à-vis de chaque religion ?

Non, ne cédons pas à ces demandes et gardons nos propres valeurs et défendons-les. Non à la cruauté envers les animaux avec la bénédiction du Gouvernement suisse. Si ce rituel devait être autorisé en Suisse, cela signifierait que vous approuvez la maltraitance envers les animaux. D'autre part vous porteriez un coup d'épée au cœur des nombreux amis des animaux désireux de les respecter et de leur épargner des souffrances qu'ils ne méritent pas. Mais sachez que les amis des animaux se battront pour combattre ces horreurs, si elles devaient par malheur être approuvées.

En espérant être entendue pour ne pas franchir la barrière de la cruauté et de la honte, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, mes salutations distinguées.

*Monique Touahma, 1203 Genève*

***Gardez votre cochon***

Dans tout ce qui a déjà été écrit, il manque quelque chose, ce qui me persuade que la viande "cachère" n'est pas bonne pour la consommation. L'anecdote suivante explique ma manière de voir:

Dans un village en Suisse allemande, un petit paysan, ayant le droit de faire boucherie 1 fois l'an pour 1 cochon, avait convoqué un boucher itinérant.

Au moment de sortir le cochon pour le tuer, celui-ci s'est sauvé.

Il s'en est suivi une course au cochon qui n'était pas triste, à travers le village. L'animal retrouvé, le boucher a déclaré: "Votre cochon, vous pouvez vous le garder. Je ne vais pas le tuer, la viande ne serait pas bonne".

Ils ont pris rendez-vous pour 3 semaines plus tard.

Alors! si un boucher de campagne sait que la viande d'un animal qui a eu une poussée d'adrénaline n'est pas bonne, comment des Rabbins qui sont des savants ne le savent-ils pas!

*J.-Y. G., 1950 Sion*

***Vert de honte***

Voilà le seul parti, celui des verts, que l'on jugeait le moins mauvais de tous puisqu'il était sensé s'occuper de notre environnement (respect de la nature et des animaux); un plaidoyer qui pour nous est notre combat depuis toujours. Cela fait déjà quelques années que l'on observe le comportement des "verts" et que l'on a souvent pensé qu'ils devenaient plutôt "socialistes" en oubliant bien trop souvent de réagir et d'agir pour ce dont ils étaient élus. Rien de trop grave, mais suffisamment important pour que l'on prenne un peu de recul et ne pas les suivre dans n'importe quel combat. Pour couronner ce sentiment nous apprenons, via les médias, leur courageuse (sic) position concernant le grand retour des abattages rituels!

Nous sommes pour les droits de l'homme comme tout individu sensé, mais pas à n'importe quel prix et celui des animaux sacrifiés de cette manière est totalement indigne de la part justement de gens sensés. Nous en déduisons que ce parti devient totalement incohérent. Inutile de dire qu'ils vont perdre un grand nombre d'électeurs et que désormais pour grand nombre d'entre nous, gens de nature, les votations seront à nouveau de blancs bulletins. A bon entendeur.

*Micky et Christian Genton*
*1149 Berolle*

***Aucune pitié***

Par la présente je vous fais savoir que ma mère et moi, nous sommes contre l'abattage rituel des animaux de boucherie, veaux, vaches, et moutons.

Ces gens de confessions judaïque et musulmane devraient s'égorger entre eux pour savoir comment souffrent les bovins et les ovins abattus de cette façon. C'est une honte. Ces êtres humains de religions non chrétienne sont des sauvages. Ils n'ont aucune pitié pour les bêtes. Dans certains pays du Moyen Orient, chiens, ânes et chèvres sont mal traités. Monsieur Franz Weber, nous vous encourageons à lutter contre cette méthode barbare … la tuerie rituelle. Continuez toujours à défendre le bien et le droit des animaux, la nature, car l'homme est cruel et c'est un loup pour l'animal sans défense. J'ai encore la première peluche "phoque" que votre épouse a créée contre le massacre des petits phoques. S'il vous plaît, Monsieur, veuillez me faire parvenir des feuilles de pétition contre l'abattage rituel.

*Christiane Ineichen,*
*1228 Plan-les-Ouates*

***Le devoir de s'adapter***

Quelle ne fût pas mon indignation lors d'un récent TJ vous opposant avec un responsable d'une communauté juive pour la mise à mort des animaux en tranchant à vif, sans aucune anesthésie, la gorge de ceux-ci! J'ai été sidérée de le voir s'exprimer avec ce sourire aisé sans aucun sentiment! J'ose espérer de tout cœur que nous y mettrions tous du nôtre pour empêcher cette pratique barbare chez nous. Il ne faudrait pas oublier que ces gens de culture différente ont le devoir de s'adapter aux lois qui régissent

notre pays et surtout lorsque c'est au détriment des animaux. Merci de tout cœur de ce que vous faites pour le respect des bêtes auquel elles ont droit.

*Janine Roy, 1445 Vuiteboeuf*

***La fin de la paix raciale***

Suite à la lecture de votre dernier journal je suis incitée à vous transmettre la mise en garde parue dans "Courrier des Bêtes" que vous recevez probablement. En effet ces religions n'ayant pas que des adeptes étrangers en notre pays il serait maladroit, comme Brigitte Bardot, de n'accuser qu'eux et leur donner l'arme qu'ils ne manqueraient pas d'utiliser!…

Par les photocopies ci-jointes vous serez à même de vous rendre compte de mon modeste mais véhément engagement dans cette course. La réalisation de cet ignoble projet serait la fin de la paix raciale religieuse en notre pays. Ne pouvant prétendre faire cesser ces ignominies toujours plus aggravées par une démographie galopante mondiale nous devrons nous satisfaire, au moins, que chez nous, nos animaux seront préservés. J'aimerais ajouter à l'article du Dr. S. Debrot: Puisque toute Vie engendre la Mort, qu'elle soit douce sans cruauté, par respect à toutes les créatures terrestres et la Nature.

*Colette Cerf – 1586 Vallamand-Dessus*

## POLLUTION ELECTROMAGNETIQUE

***Ecrans cathodiques***

J'ai le plus grand respect pour vos campagnes visant à protéger les animaux, et plus particulièrement pour mettre fin aux tortures infligées aux animaux de boucherie, alors qu'aucune "mise en garde" me vient de la part des organismes officiels pour dénoncer la toxicité de ces viandes qui contiennent des hormones de stress et d'angoisse pouvant être de véritables poisons pour les consommateurs… Mais je crois utile de revenir sur la nécessaire protection d'-humains contre les agressions technologiques modernes…

Dans le no 30 du JFW (il y a 7 ans déjà) vous avez bien voulu consacrer 4 pages à nos recherches et résultats, et dans le no 32 vous avez donné écho à mes inquiétudes. Or, celles-ci s'amplifient au fur et à mesure du développement de nos recherches, expérimentations, résultats, et publications scientifiques de nos travaux qui font, de plus en plus, l'objet d'intérêts, de plus en plus poussés, de la part des médias, du corps médical de plusieurs pays, des utilisateurs d'écrans cathodiques (ordinateurs, TV, jeux-vidéo) et de parents désireux de PROTEGER leurs enfants contre ces nocivités susceptibles de perturber la santé des adultes et de laisser des séquelles après la puberté chez les enfants "qui-sont-exposés-avant".

Je vous rappelle que les REMP des écrans cathodiques (ordinateurs, TV, jeux-vidéo) détruisent le champ vital humain, et que la Crédibilité des médecines alternatives et énergétiques dépend en grande partie de la protection que les thérapeutes préconiseront à leurs patients, comme l'ont compris les Médecins Homéopathes qui, en 6 mois m'ont déjà demandé de leur donner 4 conférences-d'informations sur nos recherches (la prochaine devant se tenir à Paris, le 12 janvier 2002 prochain).

Je souhaiterais que 2002 vous permette de "revenir" sur ces graves problèmes-qui-sont-occultés, et avoir le plaisir de vous lire, entendre, & revoir un jour prochain, dans cette perspective.

P.S. Je me permets d'attirer votre attention sur le fait que nous sommes les seuls au monde à pouvoir faire état de 30 communications scientifiques sur ce sujet, lesquelles ont toutes été retenues et publiées par les Comités de lecture et de sélection de 12 congrès scientifiques internationaux majeurs (voir liste en annexe, et références des publications sur notre web-site www.emf-bioshield.com.

*Jacques Surbeck, Genève*

***" J'entends quelquefois des voix "***

Je me permets de vous écrire pour vous demander un conseil.

J'ai une amie qui a ouvert un refuge dans le Jura (nous avons travaillé 12 ans pour l'avoir). Sa fondation a acheté un ancien petit hôtel, situé au col des Rangiers – "Les 4 Vents".

Je suis allée plusieurs fois pour l'aider, j'y suis donc resté plusieurs nuits. Autant dans sa maison de St. Ursanne, je me suis sentie à l'aise, autant aux 4 Vents, les nuits sont angoissantes. J'en ai parlé avec elle, je lui ai dit que la nuit j'entendais quelquefois des voix. Je l'ai vue avoir un petit sourire: "- Je les entends aussi, mais je n'en parle pas trop, je ne veux pas passer pour une cinglée, surtout que beaucoup me mettent des bâtons dans les roues ".

A 28 mètres de sa maison se trouve une flèche Télécom. Il m'est venu tout à coup le souvenir d'avoir lu sur un de vos journaux, qu'un paysan pas très loin du poste émetteur de Beromünster se plaignait d'entendre la radio par l'entremise du chêneau. Deux personnes s'occupant de ces drôles de manifestations sont venues chez elle, mais ces dernières ne veulent pas entendre parler de Télécom. Une personne a surtout insisté sur la présence d'une entité. Elle a fait appel à un religieux souvent invité par ses parents, mais ce dernier lui a fait part de son refus, cette dernière n'allant plus à l'église. Qu'en pensez-vous? Les multiples lettres à Télécom restent sans réponse mais il y a quelque chose d'étrange. Les chiens sont très souvent plus que bizarres.

Comme vous le savez, ce n'est pas facile de s'occuper des bêtes, surtout une femme âgée.

*Liliane Glé, 1205 Genève*

## ENVIRONNEMENT

***Faire reverdir le Sahara***

Tous les déserts de notre planète ont un sous-sol intact et donc fertile et constituent de ce fait d'immenses réserves à exploiter. Il y a plusieurs milliers d'années, la plupart des terres et donc aussi les zones désertiques, notamment celles du Sahara, étaient immergées. C'est à la suite d'une modification de l'inclinaison de l'axe de rotation de la Terre que le continent africain fut inondé par les eaux marines. Puis, quand l'axe se redressa, la partie septentrionale du continent africain émergea et les conditions climatiques ainsi que l'érosion du sol aboutirent à un processus de désertification. L'on en trouve des preuves visibles en Egypte sur les pyramides de Giseh. La pointe de la pyramide centrale est restée intacte; par contre, les trois pyramides portent sur leur partie inférieure la trace très nette d'une forte érosion marine.

Ainsi, pendant des milliers d'années, d'énormes quantités de sédiments marins se déposèrent, avec tous leurs constituants, dans la partie inondée de cette région du monde. Une grande partie de ce que nous considérons comme du sable désertique consiste en réalité en débris de squelettes fossilisés de la faune

marine. Au cours du processus d'érosion qui succéda à la résurgence de cette plaque continentale, ces anciens sédiments détritiques marins se transformèrent petit à petit en argile de densité variable tandis qu'en surface, les phénomènes d'érosion éolienne et climatique produisirent ce que nous appelons le sable du désert. C'est pourquoi, sur le plan géologique, toute la région saharienne est en fait un sol vierge comme les fonds marins.

Il suffirait donc aujourd'hui d'apporter de l'eau à ce sous-sol contenant tous ces sédiments très riches pour voir réapparaître rapidement une flore abondante. Etant donné les conditions climatiques régnant actuellement dans le désert, à savoir 365 jours d'ensoleillement par an, les récoltes seraient très prometteuses.

Le sous-sol saharien contient d'énormes réserves d'eau. Les radiesthésistes peuvent déterminer très aisément et avec grande précision leur emplacement. Toute personne qui en est capable peut confirmer ce fait. Les masses de cumulus observées au-dessus des zones désertiques tunisiennes permettent de déduire que le sous-sol contient effectivement des nappes d'eau souterraines.

Il s'agit donc aujourd'hui de déterminer comment récupérer ces vastes ressources d'eau. A l'heure actuelle, on effectue des forages au Sahara à des fins d'irrigation. Or, grâce aux progrès technologiques, de nouvelles méthodes d'exploitation fort intéressantes s'offrent à nous: c'est la technologie solaire avec toutes ses applications exploitables dans les terrains désertiques. Lorsque l'on dispose de 365 jours d'ensoleillement par an, cette énergie peut être optimalisée. Des stations de pompage, aussi bien de grandes que de modestes dimensions, fonctionnant à l'énergie électrique, pourraient exploiter ces gisements d'eau selon des méthodes respectant l'environnement. Tout récemment, la technologie solaire a réalisé de nouveaux progrès annoncés à la télévision: une équipe de chercheurs de Neuchâtel est parvenue à produire des panneaux solaires à prix réduit. L'on dispose là d'une nouvelle avancée permettant d'optimiser à plus ou moins grande échelle la production énergétique dans nos régions désertiques.

A ce stade de nos connaissances, l'auteur de ce résumé aimerait entreprendre en Tunisie une expérience de moyenne ampleur avec tous ceux qui s'y intéresseraient afin de vérifier la valeur de ce projet. Que toute personne séduite par une telle entreprise dont l'objectif de base consisterait à redonner vie aux splendides zones désertiques et de cette manière à apporter une aide concrète aux pays sous-développés veuille bien se manifester.

*H.P. Schaffer, Résidence Plein Ciel B, 1854 Leysin, Tel: 024/494 32 52*

***"Des pulls pour les manchots"***

Les tirs de cormorans, autorisés dans le canton du Jura, ont fait, à fin janvier, pas moins de 15 victimes. De telles mesures seraient justifiées par la forte augmentation, durant cet hiver, de ces grands volatiles au plumage sombre, "bêtes noires des pêcheurs". Mais ne serait-il pas indiqué de parler également de la noire pollution qui pèche contre la pêche bien au delà de ces sympathiques pêcheurs que sont les cormorans?

Il est consolant de penser qu'ailleurs d'autres oiseaux – pêcheurs eux aussi – font l'objet de soins et d'attention. Ainsi, plus d'un millier de pulls ont été confectionnés par des volontaires du monde entier et envoyés en Tasmanie, un Etat de l'Australie. Qui les portera? Des petits manchots bleus, ne pesant guère plus d'un kilo, qui vivent dans une région souvent souillée par des nappes de pétrole. "Lorsqu'ils se lissent les plumes, explique Jo Castle, porte parole de la Société pour la conservation de la Tasmanie, ils avalent le pétrole toxique collé à leur plumage. Aussi les volontaires revêtent de pulls les oiseaux maculés afin de les empêcher d'ingérer le pétrole, et cela jusqu'à ce que l'on puisse les nettoyer." Ces pulls, rapporte la dite Société, ont en outre l'avantage de tenir chaud aux manchots. A noter que de tels vêtements ont déjà été utilisés pour les oiseaux de mer de l'hémisphère Nord, mais le modèle a été adapté aux petits manchots de l'hémisphère Sud.

Encourageant, n'est-ce pas, pour les vrais amis des animaux?

*Martine Boimond, 1228 Plan-les-Ouates*

***Se battre pour l'Ardèche***

Je suis fidèle lectrice de "Terre Sauvage" depuis pas mal d'années. J'ai donc lu la page 82 du numéro janvier 2002 qui indique que l'industrie du tourisme, transforme les Gorges de l'Ardèche par une fourmilière humaine, et les bétonneurs risquent de détruire la réserve naturelle de ce lieu. Je suis vraiment révoltée contre des gens qui emploient tous les moyens pour saccager et détruire la nature, et en plus, toujours les plus beaux endroits.

Partout dans le monde, le fric qui permet de le faire à celui qui en possède le plus. Alors il faut se battre pour empêcher cela. J'ai votre adresse indiquée dans ce Magazine pour vous écrire et adhère à votre fondation si vous le souhaitez. Merci de me lire en vous indiquant mon adresse.

*Martha Greter Martha – F-69008 Lyon*

**IL NE FAUT PAS AVOIR PEUR DE LA MORT**

***Un moment inoubliable***

Merci pour votre Journal que je viens de recevoir. Il m'a beaucoup intéressée, surtout l'article " Il ne faut pas avoir peur de la Mort" par Alika Lindberg. En juin dernier nous avons accompagné mon Compagnon, décédé à l'âge de 95 ans, de notre prière et d'une pensée sereine. Avec mes proches, nous avons eu un receuillement au Cimetière, en lui offrant un texte que j'avais préparé. Cette petite cérémonie est restée, pour nous tous, un moment inoubliable. Auparavant, les collaborateurs des Pompes Funèbres sont venus l'habiller à la maison et l'ont laissé dans son lit jusqu'au moment de la mise en Bière, pour aller au cimetière. J'ai été très heureuse de l'avoir gardé à la maison.

Je l'avais soigné, deux ans alité, à la maison et c'est paisiblement, dans son sommeil qu'il s'en est allé pour le "Grand Voyage". Durant bien des jours encore j'ai senti sa présence près de moi.

*Rose Mercier, 1110 Morges*

**FONDATION FRANZ WEBER**

**Toujours au service des animaux et de la nature**

**Soutenez notre oeuvre!**

# Grandhotel Giessbach

# PROGRAMME DE LA SAISON 2002

## BALS ET ÉVÈNEMENTS CULINAIRES

**Samedi, 27 avril, 18.30h**
Bal des Actionnaires - Divertissements, danse, buffet de gala
Fr. 99.- par personne, tenue festive

**Dimanche, 12 mai, 11.00h - 15.00h**
Brunch de printemps avec l'ensemble „La Danza"
Magnifique buffet brunch à Fr. 68.- par personne
(verre de bienvenue et boissons chaudes incluses)

**Samedi, 25 mai, 18.30h**
Bal de Printemps „Ich hol' dir vom Himmel das Blau"
Brillante soirée dansante rehaussée de perles de l'operette et de la Chanson, présentées par le théâtre de Stuttgart
Das schiefe Podium, buffet de gala
Fr. 160.- par personne, tenue de soirée

**Samedi, 20 juillet, 18.30h**
„Saturday Night Fever". Superbe nuit de bal d'été dans l'ésprit du célèbre film des années septante. Grand buffet de gala et show
Fr. 195.- par personne, tenue de soirée

**Dimanche, 18 août, 11.00h - 15.00h**
Brunch d'été avec l'ensemble „La Danza"
Magnifique buffet brunch à Fr. 68.- par personne
(verre de bienvenue et boissons chaudes incluses)

**Samedi, 14 septembre, 18.30h**
„Bal à Montmartre" Toute l'atmosphère du Moulin de la Galette et de la Place du Tertre, des chansons d'Edith Piaf, un buffet français et l'ambiance des bistrots de Paris.
Fr. 160.- par personne, tenue de soirée

**Samedi 19 octobre, 18.30h**
„Bal dans l'Orient-Express". Elégance feutrée, joie de vivre, mode rétro et swing sont les éléments marquants de cet étincelant bal de clôture. Grand buffet de gala et show.
Fr. 195.- par personne, tenue de soirée

**Dîners de gala romantiques**
**Table d'hôte au Salon vert**
Jeudi, 11 juillet, 15 août et 19 septembre
Dîner de gala aux chandelles dans le Salon Davinet
Fr. 120.- par personne, tenue de soirée

Pour tous les événements, nous vous recommandons de réserver le plus rapidement possible

## „LE DIMANCHE CULTUREL" AU SALON DAVINET

**19 mai, 17.00h**
Barbara Neurohr, Mezzo-soprano & Christoph Rüegg, Guitare. Musique de guitare et ballades d'Espagne du 19 et 20ème siècle

**26 mai, 17.00h**
Kappus-Quartett - Mélodies tendres pour deux violons, viole et violoncelle

**2 juin, 17.00h**
Claude Starck, violoncelle & Praxedis Hug-Rütti, harpe
Œuvres de Bach, Dussek, Grétry, Goltermann et Mozart

**9 juin, 17.00h**
Vladimir Ciolkovitch et son Ensemble Cosaque
Chants russes et chansons folkloriques

**16 juin, 16.00h**
L'Ensemble Ludus Berne , direction J.L. Darbellay

**23 juin, 17.00h**
Andreas Götz, violoncelle & Schu-Han Yang, Piano
Brahms: Un hommage musicale à l'Oberland bernois

**14 juillet, 17.00h**
Duo Pianistico Mattiotto-Scano - concert de piano pour 4 mains

**4 août, 17.00h**
Kammerensemble Ars Amata Zürich, quintette de cordes

**25 août, 17.00h**
Duo Brillant, Elisabeth Ganter, Clarinette & Stanislav Bogunia, piano; Œuvres de Mozart, Chopin et Dvorák

**8 septembre, 14.30h**
Théâtre de marionnettes Didldadldudldamdamdim
„Sunne & Mond" un conte de et avec E. Egli et P. Zundel

**22 septembre, 16.00h**
L'Ensemble Ludus Berne , direction J.L. Darbellay

**29 septembre, 17.00h**
„Les miracles de la classique viennoise"
Ulrich Lehmann, violon & Urs König, piano

**6 octobre, 20.30h**
Jazz-Soirée „Sophisticated Lady"
Birgit Ellmerer & Band - Vocaljazz traditionel & Swing

**13 octobre, 17.30h**
„Ein Abend im Spätherbst" de Friedrich Dürrenmatt
Comédie policière jouée à l'hôtel par le Dreiländer-Theater Basel
Entrée Fr. 29.- par personne, réservation souhaitée

**Jeudi, 9 mai, 21.15h: Concert de l'ascension,**
Barbara Tanner et son ensemble: piano, violoncelle et flûte traversière

**Jeudi, 26 septembre, 20.30h:**
Prof. Dr. Ernst Senkowski, physicien
CONFERENCE: Elektronische Kommunikation mit Verstorbenen?
Entrée Fr. 15.- par personne, réservation souhaitée

**Cours de peinture avec Madame Vera Krebs, Berne**
**Dimanche, 15 à samedi, 21 septembre 2002, CS dès Fr. 1'175.--, CD dès Fr. 1'055.-- par pers., DP incluse**

# *Grandhotel Giessbach*

## Samedi, 1er juin 2002
## nous ouvrons notre nouveau restaurant

## *"Chez Florent"!*

Aux anciennes "Arcades" dans l'aile ouest,
dont les terraces sont les plus belles de l'Oberland bernois,
nous vous servirons des spécialités de la cuisine méditéranéenne,
le meilleur de l'art culinaire suisse et, *last but not least*:
des créations gourmet-végétariennes séduisantes.

Notre Chef de Cuisine Florent Benjamin et toute l'équipe de "Chez Florent"
se réjouissent de vous gâter
dans l'ambiance feutrée du nouveau restaurant

Accompagnement musical discret (pianiste) le soir

Renseignements

GRANDHOTEL GIESSBACH, 3855 BRIENZ

TÈL. 033/952 25 25 - FAX 033/952 25 30

grandhotel@giessbach.ch - www.giessbach.ch